

BULLETIN MUNICIPAL - N° 41

# THAON

JANVIER 2021



*Le Thaon  
des Tout-petits*



Notre nouvelle micro-crèche et le local RAM

# Présentation 2021

## MAIRIE DE THAON :

15 grande Rue - 14610 THAON  
Tél. : 02.31.80.01.36  
Fax : 02.31.08.29.39  
Site internet : mairiethaon14.fr  
Courriel : mairiethaon14@orange.fr

## Le secrétariat de mairie est assuré par :

Mme Annie CRESTE  
Mme Nadine HARACHE  
Mme Véronique BEAUQUESNE

## piéton municipal :

Mme Élisabeth LETESSIER

## Ouverture au public :

Lundi - mardi - vendredi de 16h à 18h  
Le mercredi de 9h à 12h  
Le jeudi de 17h00 à 18h30  
**(Juillet / août : fermé les mardis et jeudis)**

## AGENCE POSTALE COMMUNALE : LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Mme Véronique BEAUQUESNE  
Mme Bénédicte GRANDIN

## Ouverture au public :

du lundi au vendredi :  
De 10h à 12h et de 16h à 19h  
Le samedi de 9h30 à 12h30

## PERMANENCE DU MAIRE :

Monsieur Richard MAURY  
Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

## MAIRES ADJOINTS

- Mme Annie MICHEL  
*Chargée des affaires sociales*
- M. Emmanuel GOSSIEAUX  
*Chargé de l'urbanisme et des finances*
- Mme Isabelle BONAMY  
*Chargée des affaires scolaires, enfance, jeunesse*
- M. Jean-Pierre ISABEL  
*Chargé des travaux et de l'environnement*
- Mme Patricia LEPLAY  
*Chargée des sports-loisirs-culture et patrimoine*

## CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- M. Gwénohé BOURLES  
*Chargé des bâtiments communaux.*
- Mme Lydia MARCHAT  
*Chargée des associations*
- M. Guillaume DAUMER  
*Chargé des budgets*
- Mme Catherine RIVIERE  
*Chargée de la petite enfance et du personnel des écoles*
- M. Xavier DUHAMEL  
*Chargé des affaires de la C.U. auprès du Maire*
- Mme Céline LETONDEUR  
*Chargée de la communication*

## CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- Mme Anne Marie BELIARDE
- M. Mathieu BAUDRY
- Mme Ségolène LETELLIER
- M. Arnaud de RUDDER
- Mme Kris MARGUERITE
- M. Ludovic AVENEL VOISIN
- M. Erwan MENESES



Claude reçoit la médaille du bénévolat

Toi, mon copain de toujours, Claude PERONNE, ancien conseiller municipal et surtout Président des équipes de football depuis 28 ans, tu nous a quittés soudainement en cette mauvaise année 2020. Je t'avais laissé enfant et t'ai retrouvé 28 ans plus tard, tu étais devenu un chef d'entreprise innovant et respecté, fourmillant d'idées afin de faire progresser ton entreprise dans le monde particulièrement difficile du bâtiment.

J'ai demandé à Chantal ta chère épouse, laquelle de tes 3 passions : ta famille, ton

entreprise, ton club de football, tu plébiscitais, ta réponse fut : « **les 3 avec la même force selon le moment bien sûr** ».

En ce qui concerne le football, tu devins le président du club en 1992 et pendant 28 ans tu t'es battu avec les autres dirigeants et bénévoles afin que la municipalité bâtit notre très beau stade « *Claude Marin* » ; tu lui a donné ses heures de gloire en organisant des tournois pour les jeunes, en multipliant les initiatives pour glorifier le club thaonnais si bien que lorsque j'annonçais ma qualité de Maire de Thaon, on ne me parlait plus de la vieille église mais du club de football.

Je n'oublie pas non plus les événements extra sportifs que tu organisais avec les bénévoles du club, la fête des battages, la course de voitures à pédales, la fête du village, de la musique et tant d'autres choses encore.

Tu étais et resteras un personnage comme on en rencontre peu dans un village en plu-

sieurs décennies. Tu étais naturellement généreux et les associations thaonnaises t'en seront éternellement reconnaissantes.

Tu étais aussi très émotif ; je me souviens que pour les 50 ans du club et tes 25 ans de présidence, tu as versé ta larme en voyant tout l'amour, il n'y a pas d'autre mot, que les nombreuses personnes te portaient avec autant de liesse.

Claude, tu étais entier, direct et franc, généreux, courageux, professionnel apportant ta technicité lors des conseils municipaux et bien d'autres et nombreuses qualités et qu'il serait trop long d'énumérer.

Claude, tu étais en fait un grand personnage que j'ai eu l'immense chance de connaître et de fréquenter, mais tu étais surtout mon ami.

J'évoquerai toujours ton souvenir avec émotion et notre mémoire ne faillira pas.

**Richard**

# Le mot du Maire

## Chers Concitoyens,

Qui aurait dit lorsque nous nous souhaitons une bonne année en janvier 2020 qu'elle serait une «Annus Horribilis» (paroles de la Reine d'Angleterre en 1992), que nous serions confinés plusieurs mois, que nous porterions un masque, que des gestes barrières seraient appliqués et que le non respect de toutes ces contraintes au regard de notre santé entrainerait des verbalisations et générerait des milliers d'euros en cas de récidive voire jusqu'à l'emprisonnement ? Et bien personne sauf (peut-être) Michel de Nostredame dit Nostradamus mais il n'est plus là pour répondre à nos questions. La pandémie de la Covid-19 a bel et bien changé notre vie quotidienne et bouleversé notre planète.

Pour ce qui est de notre village, à partir du 15 mars, nous avons redoublé d'efforts afin de soulager au maximum le quotidien de nos administrés les plus isolés et/ou dans l'impossibilité de se déplacer. Un réseau de solidarité a vu le jour ainsi que la confection de certains de masques. Nous avons aussi permis l'organisation scolaire et périscolaire de nos enfants de la meilleure façon possible. Je tiens à remercier d'ores et déjà toutes les personnes bénévoles, élues ou non, nous ayant permis de pallier aux demandes ou interrogations de chacune ou chacun afin de surmonter cette crise sanitaire sans précédent.

### BONNE MARCHÉ DE LA COMMUNE

Le 15 mars 2020, vous avez élu un nouveau conseil municipal et la transition s'est effectuée dans une ambiance de travail motivée par la crise sanitaire. Il a été décidé de doubler les postes d'adjoints en créant 6 postes de conseillers délégués tout en respectant l'enveloppe financière autorisée par la législation en vigueur. Nous sommes désormais organisés de la façon suivante ; une réunion hebdomadaire «adjoints délégués» est programmée chaque lundi en fin d'après-midi en vue d'élaborer les projets divers et variés qui seront présentés mensuellement lors des conseils municipaux.

### URBANISME

Le nouveau plan local d'urbanisme (PLU) sera voté aux environs du mois de mars 2021 mais il est d'ores et déjà possible de prévoir les travaux de modernisation des propriétés anciennes en respectant les nouvelles dispositions de ce PLU ; la mairie est à votre disposition pour toutes informations utiles. Mais celui-ci ne sera applicable qu'à la suite des enquêtes publiques nécessaires à la procédure. Nous sommes toujours dans les dispositions du plan local d'habitat (PLH) et, après le parc Eléazar et les logements avec accession à la propriété de la société Partélios, des projets sont actuellement à l'étude dans une autre partie du village.

### BÂTIMENTS COMMUNAUX

La micro crèche et le nouveau local «relais assistants maternels» fonctionnent désormais à la grande joie des nouveaux parents. « Tout vient à point à qui sait attendre » et je peux vous confirmer que les travaux d'agrandissement de la médiathèque seront bien réalisés en 2021 ; de nouvelles salles seront aménagées et un accès pour personnes à mobilité réduite avec toilettes seront mis en place.

Dans les projets de la mairie et si les finances municipales nous le permettent, de nouveaux aménagements pourraient voir le jour pendant ou à la fin du mandat dans la zone commerciale.

### PERSONNEL MUNICIPAL

La communauté urbaine de Caen la Mer met en place la sectorisation et nous oblige à mutualiser nos moyens avec d'autres communes ayant un statut similaire au nôtre. Nos voisins immédiats ayant déjà des accords de gestion avec leur ancienne communauté de communes, notre choix s'est porté sur la commune de ROTS avec laquelle nous avons une frontière commune proche de la D22 ; cela nécessitera obligatoirement des échanges de personnel qui ne pourront qu'être bénéfiques dans l'hypothèse d'un surcroît de travail par l'apport de nouveaux lotissements.

### VOIRIE – AMENAGEMENT

Nous apprécions depuis une année les aménagements de la Grande Rue et, bien que de nombreux mariages aient été retardés, l'esplanade devant la mairie est une réussite aussi bien pour les yeux que pour les photographes amateurs. Nous allons mettre en place la tranche optionnelle n° 2 concernant la rue de Barbières devant les commerces et le château. Le virage dangereux devant ce dernier sera modifié et les sens de circulation seront séparés afin d'obliger les véhicules à ralentir. Des aménagements vont aussi voir le jour Chemin du Fresne avec le déplacement du «Carrefour Express» à l'horizon 2022 ; pour le confort des habitants, ce dernier sera équipé d'une pompe à essence. Nous avons également demandé l'allongement de la ligne N°23 (Twisto-Bus Bleu) de Caen à Thaon et avons prévu aussi la mise en place de pistes cyclables afin de rejoindre la ville de Caen en toute sécurité. L'aménagement du city stade sur le terrain Hidalgo est également à l'étude pour 2021.

### LES EVENEMENTS 2020

Vous l'avez constaté, la pandémie de la Covid-19 nous a contraints à procéder à l'annulation de la majorité des manifestations prévues en 2020 et ce depuis le 15 mars dernier et seules quelques associations ont réussi à organiser des événements entre les deux confinements tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières et le quota de participants.

### POUR 2021

Difficile de se projeter ou de programmer des manifestations pour cette nouvelle année lorsque les lieux couverts pouvant recevoir du public restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Les dates de quelques événements ont été enregistrées mais il faudra prendre en considération l'évolution des mesures sanitaires et voir ces dates officialisées. Soyons confiants, le vaccin est annoncé, je souhaite vivement que sa mise en place soit un vrai succès et, comme on le dit dans l'artillerie, dès qu'une « fenêtre de tir » se présentera, les festivités reprendront pour la plus grande joie de nos dynamiques associations avec bien sûr toute la prévention nécessaire afin d'éviter la reprise de l'épidémie.

### REMERCIEMENTS & VŒUX

Je n'ai jamais eu autant de personnes à remercier en cette année 2020 : les bâtisseurs et gestionnaires des réseaux de solidarité, les fabricants et distributeurs de masques, les enseignants, les personnels des écoles et de la cantine, les agents de la mairie, les employés municipaux, les commerçants et professionnels de santé, les bénévoles des associations, les élus de l'ancien et du nouveau conseil municipal et tous ceux qui dans l'ombre, par un geste ou un sourire, tout en conservant un moral à toute épreuve, ont adouci le quotidien des personnes seules ou isolées au cours de cette année bien difficile.

J'aurais aimé vous accueillir comme chaque année dans la Maison du Temps Libre et partager avec vous un moment de convivialité mais, au regard de la pandémie de coronavirus, la cérémonie des vœux est annulée.

Je vous présente chaleureusement tous mes vœux et ceux du Conseil Municipal à partager avec vos familles en souhaitant que cette année nouvelle soit celle de l'espoir et fasse oublier rapidement celle qui vient de s'écouler.

*Bonne année à tous !  
Richard MAURY*

# Médiathèque de Thaon

Coralie DI MANNO, bibliothécaire



2 Rue des Ecoles

## Horaires :

Lundi 16h30-19h

Mercredi 10h-12h

Dimanche 16h30 - 18h30 (sauf vacances scolaires et jours fériés).

## A VOTRE DISPOSITION :

Livres, liseuse, livres numériques, jeux de société, revues....

Achats réguliers de livres et échanges avec la bibliothèque du Calvados.

## NOUVEAU CATALOGUE EN LIGNE

Vous pouvez réserver des documents, vérifier la disponibilité, consulter les informations des documents...

**bibliotheque-thaon14.fr**

Demandez vos identifiants à la bibliothèque.

- Click and collect (retrait de commandes)
- Portage à domicile à la demande pour les personnes à mobilité réduite.
- Club de lecture pour échanger autour d'un livre ou tout simplement écouter les autres en parler.
- Bébés lecteurs une fois par mois pour les 0-3 ans.
- Ateliers et animations tout au long de l'année.
- Boîte numérique : service gratuit proposé par la bibliothèque du Calvados. Accès à : livres numériques, formation en ligne, philharmonie de Paris, films, jeux vidéos....

laboitnumerique.bibliodemand.com

## Les projets 2021 :

- Agrandissement et rénovation de la médiathèque.
- Evolution des services et extension des horaires d'ouverture.
- Festival de contes : Nous accueillerons Gilles Bizouerne, conteur et auteur de livres pour enfants.
- Intégration de la bibliothèque dans le réseau de lecture publique de Caen la Mer.

## Contact :

**bibliotheque.thaon@gmail.com**

ou 02 31 08 16 35

Page Facebook :

**<https://www.facebook.com/mediathequedethaon/>**

**<https://www.facebook.com/mediathequedethaon/>**



# AÏNA notre Micro-Crèche

Catherine RIVIERE et Anne-Marie BELIARDE

Il y a tout juste un an, le chantier du bâtiment petite enfance était engagé en prolongement du restaurant scolaire. Malgré une année particulière notamment sur le plan de l'activité des entreprises, la Micro-Crèche a pu ouvrir le 14 décembre dernier et le local dédié au Relais Assistantes Maternelles mis à disposition de l'animatrice le 21 décembre.

Le bâtiment, d'une surface de 180 m<sup>2</sup> pour un coût total de 513 000 € a été financé par la CAF (162 000 €), l'Etat (156 598 €) et sur fonds propres (194 402 €).

La gestion de la Micro-Crèche a été confiée par contrat de concession au groupe Léa & Léo qui gère déjà de nombreux établissements d'accueil de jeunes enfants. L'équipe est composée de 4 professionnelles de la petite enfance dont Madame Charlotte BEAUGAS, éducatrice de jeunes enfants, responsable technique de la structure. AÏNA accueille 10 enfants dont les familles habitent Thaon.

La Micro-Crèche et le local dédié au RAM complètent utilement l'offre de garde dans notre village qui s'agrandit, et voit s'installer des familles avec de jeunes enfants. La proximité immédiate avec l'école maternelle va impulser une belle dynamique autour de la petite enfance.



Remise des clés, MC et RAM le 11 décembre 2020

## NOUS TENONS À REMERCIER CHALEUREUSEMENT TOUTES LES ENTREPRISES QUI ONT TRAVAILLÉ SUR LE CHANTIER :

### LES TRAVAUX DU BESSIN

14400 MAISONS  
(Gros œuvre - VRD - Extérieurs - Carrelage)

**Entreprise FOURMY**  
61500 SEES (Ravalement)

**Entreprise LEPETIT Daniel**  
50250 LA HAYE DU PUIT (Charpente bois)

**Entreprise DELAUBERT**  
14650 CARPIQUET  
(Couverture - Etanchéité)

**MENUISERIE SERRURERIE NORMANDE**  
14740 THUE ET MUE  
(Bretteville l'Orgueilleuse)  
(Menuiseries extérieures - Pergola)

**LAFOSSE Menuiserie**  
50160 TORIGNY Les VILLES  
(Menuiseries intérieures)

### Société E. P. A.

14740 THUE ET MUE  
(Bretteville l'Orgueilleuse) (Plâtrerie sèche)

**Société DESBONT**  
14760 BRETTEVILLE SUR ODON  
(Plafonds suspendus)

**LAFOSSE Normandie**  
14120 FLEURY SUR ORNE  
(Plomberie - Sanitaires - Chauffage)

**VIGOURT ELECTRICITE**  
14740 THUE ET MUE  
(Bretteville l'Orgueilleuse) (Electricité)

**SOLS DELOBETTE**  
76600 LE HAVRE (Sols souples)

**PIERRE PEINTURE**  
14650 CARPIQUET (Peintures)

Malgré une année très difficile du fait de la pandémie :

- Interruption du chantier,
- Livraisons aléatoires,
- Mesures sanitaires.

Elles ont toutes relevé le défi et œuvré avec efficacité afin que le bâtiment soit livré le 1<sup>er</sup> décembre et que notre Micro-Crèche ouvre comme prévu le 14 décembre.

Un grand merci également à notre cabinet d'architecture ARTEA dont la responsable Madame Sylvie THOMASSE, a conçu les plans et suivi de très près les travaux afin que ce bâtiment réponde à toutes les exigences requises pour accueillir les très jeunes enfants.

## Relais Assistants Maternels

Christine GAUCHET Animatrice

La Direction de la Fédération Familles Rurales du Calvados a décidé de suspendre les temps collectifs mis en place par le RAM jusqu'au 30 novembre 2020.

Dans l'attente de nouvelles décisions, le RAM reste ouvert pour tout besoin d'information, de renseignement et d'échange par téléphone, mail ou rendez-vous individuel.

**Ouverture du bureau : mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 18h30.**

**Nouveauté pour 2021 :** les assistantes maternelles et les enfants inscrits le vendredi matin à Thaon seront accueillis dans la nouvelle salle dédiée au RAM près de la Micro-Crèche « Aïna ».

Outre la reprise des matins-relais, voici quelques projets pour 2021 :

- Samedi matin à destination des enfants et des parents avec une psychomotricienne.

- Matins à destination des enfants et des assistantes maternelles avec une psychomotricienne.

- Matins à destination des enfants et des assistantes maternelles avec des artistes (la compagnie musicale du Porte-Voix, la compagnie de danse Eteile...).

- Soirées d'échanges autour des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles avec une psychologue.

- Soirée d'information avec la Direction du Travail à destination des parents employeurs et des assistantes maternelles

- Soirées de réalisation de jeux faits main, de produits d'entretien.

- Intervention autour du thème les tout-petits et les livres.

### Déjà programmé :

Café biberon littéraire le samedi 30 janvier de 10h à 12h au Théâtre du Champ Exquis à Blainville sur Orne.

Voici une photo du bureau de l'entrée du bâtiment où se situe le siège du RAM l'Escal à Bretteville l'Orgueilleuse.

**Christine GAUCHET**  
Animatrice Responsable  
du Relais Assistants Maternels  
«Relais petite enfance L'ESCALE»  
02 31 26 05 76 - 07 49 23 11 98  
[ram.escala@famillesrurales.org](mailto:ram.escala@famillesrurales.org)



# Un Thaon d'avance

Patricia LEPLAY Maire Adjoint

Du 11 au 18 décembre, la mairie de Thaon a mis en place une semaine de dépistage Covid 19. Les médias s'en sont fait l'écho. Le succès a été total, l'opération a été renouvelée les 23 et 24 décembre afin que les Thaonnais reçoivent leurs familles en toute sécurité.



# Objectif : zéro pesticide



Nicolas DUVAL, Agent de maîtrise

Fleurissement continu de la nouvelle Grande Rue. L'objectif est d'avoir un fleurissement soutenu sur toute la longueur (depuis le calvaire jusqu'aux commerces). Sont prévus des massifs de vivaces, des arbres et plantes couvre-sol, le tout enrichi de plantes annuelles à la belle saison.

D'après le code de la voirie, les habitants doivent nettoyer le trottoir devant chez eux, depuis le pied du mur de leur propriété jusqu'à la chaussée. Il s'agit d'un espace public, l'usage de produits phytosanitaires n'est pas toléré. Un bon coup de balai régulier suffit à empêcher la repousse des plantes non désirées. Le zéro phyto est l'affaire de tous.

Rappels : les dépôts sauvages sont interdits par la loi et passibles d'une amende pouvant atteindre 450€. (Décret n°2015-337 du 25 mars 2015)



Le service Espaces Verts de la Commune travaille désormais sans aucun pesticide.

## LA TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES EST UNE SOURCE CLASSIQUE DE CONFLITS ENTRE VOISINS.

Un arbuste ou une haie plantée en limite de propriété dont la hauteur dépassant 2 mètres doit toujours être planté à une distance de 2 mètres de chez le voisin, tandis que les plantations d'une hauteur inférieure à 2 mètres doivent être plantées à 50 cm minimum de la limite de propriété. Les haies doivent toujours être élaguées et entretenues par le propriétaire ou locataire du terrain sur lequel elle est placée. La réglementation est spécifique concernant les haies mitoyennes. Quand une haie n'est pas mitoyenne, l'entretien revient au propriétaire du terrain sur lequel elle se trouve. L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou le locataire de la haie, sous peine de poursuites.



# Caen la mer

Lydia MARCHAT

**LE REPRÉSENTANT DE THAON Richard Maury, Maire de Thaon,** est également membre du Conseil communautaire de Caen la mer et membre du Bureau communautaire délégué au Règlement Local de Publicité Intercommunal.

## COLLECTE DES DECHETS



**A partir d'avril 2021 :**

- Pour les emballages recyclables et les papiers, les sacs jaunes seront remplacés par bacs à couvercle jaune.
- Pour les déchets verts, un bac à couvercle vert sera mis à disposition des habitants.

## HABITAT

La Communauté Urbaine de Caen la Mer a lancé un Programme d'Intérêt Général pour l'Amélioration de l'Habitat. Ce dispositif propose aux propriétaires et aux copropriétés des conseils personnalisés gratuits, des aides financières à la rénovation pouvant atteindre 50 % du montant des travaux, un accompagnement pour le dépôt de dossier, la recherche de financement, le calcul du reste à charge.

**Les travaux concernés dans le logement sont**

- Isolement ou changement du mode de chauffage.
- Adaptation en cas de perte d'autonomie.
- Réhabilitation lourde.
- Rénovation des parties communes d'une copropriété.

**N'hésitez pas à contacter LA MAISON DE L'HABITAT à Caen ; Tél : 02 31 38 31 38 Mail : maison.habitat@caenlamer.fr**

**FAIRE AVEC** **Maison de l'habitat** Caen la mer

# POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT:

Un seul endroit, la Maison de l'Habitat

Amélioration de l'habitat | Aides financières | Conseils et accompagnement gratuits

Maison de l'Habitat  
16, rue Rosa Parks à Caen  
(siège de Caen la mer aux Rives de l'Orne)  
Tél. 02 31 38 31 38

Caenlamer  
NORMANDIE  
COMMUNAUTÉ URBAINE

## TRAVAUX

### RETOUR SUR LES TRAVAUX EN CŒUR DE BOURG DE THAON

Fin janvier 2020, la Grande Rue de Thaon, axe central de la commune, a dévoilé son nouveau visage : avec plus de sécurité, plus de mixité d'usages et une gestion des eaux pluviales plus efficace, le centre-bourg s'est vu enfin revitalisé. La ville de Thaon a entrepris d'importants travaux de rénovation de son cœur de bourg notamment via un projet de restructuration de la Grande Rue. Le but étant d'accroître l'attractivité du parcours de cet axe qui traverse la totalité de la commune. Ainsi, en 2017, une première phase de travaux a permis de restructurer la Grande Rue entre la rue du Fresne et le carrefour de l'Ormelet. Par la suite, grâce au soutien de la Communauté urbaine Caen la mer, du Département du Calvados et de l'Etat, la commune a pu poursuivre ce projet de rénovation jusqu'au château de Thaon. Depuis mai 2019, la restructuration de la Grande Rue a permis d'améliorer le

partage des flux en garantissant une meilleure cohabitation. La refonte du réseau pluvial, ainsi que la réfection du parvis de la Mairie et de la place de la Criée ont complété le programme de ces travaux.

### UN CŒUR DE BOURG À PARTAGER

Grâce à ces aménagements urbains qualitatifs qui répondent aux objectifs du Plan Local d'Urbanisme, les espaces publics du cœur de bourg sont devenus une réelle vitrine pour la commune de Thaon. Une vitrine qui doit pouvoir s'adapter aux différents usages de ses habitants. Ainsi, la place du piéton a été confortée via des cheminements qui leur sont dédiés de façon plus lisible tenant bien évidemment en compte l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'accessibilité au réseau de transport pour tous a également fait l'objet d'une attention particulière avec création de quais plein pied. Pour assurer une meilleure sécurité, des rétrécissements de chaussée et des plateaux surélevés ont été prévus afin de réduire



la vitesse des véhicules. Enfin, deux espaces remarquables ont été requalifiés dans le cadre de ce projet. Tout d'abord, le parvis surélevé de la Mairie bénéficie d'une toute nouvelle esplanade en pierres naturelles qui mettent en valeur l'édifice. Une certaine de mètres après, anciennement inaccessible car aménagée en giratoire routier, la place de la Criée a été requalifiée en espace piéton destiné notamment à embellir et favoriser l'accessibilité du Monument aux morts.

En amont de ces travaux, le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région de Thaon (SMART) et Caen la mer ont repris à neuf le réseau principal des eaux usées ainsi que les branchements de particuliers.

## TRANSPORTS

### EVOLUTIONS DES LIGNES TWISTO POUR THAON

**La ligne Nomad / Bus Verts 6 dessert la commune de Thaon du lundi au samedi.**

En complément, la commune est également desservie par le **Résago 1** qui permet de compléter la desserte de la commune en heures creuses du lundi au dimanche. Ce service nécessite une réservation préalable par téléphone, jusqu'à 2h avant le départ. Une demande de prolongation de la ligne 23 est à l'étude dans les services de la Communauté Urbaine.



# 2020 : Le THAON des travaux

Jean-Pierre ISABEL, Maire Adjoint chargé des travaux

## PATRIMOINE BATI

### MAIRIE

- La mairie embellie par sa belle esplanade fleurie, a pris du cachet avec ses lucarnes repeintes, ainsi que la porte d'entrée, les garde-corps et la main courante.
- Pour sécuriser les passages piétons, des éclairages à détection ont été posés de chaque côté et sur le devant 2 lampes réglées sur l'allumage public ont été installées.
- Le vieux rideau métallique de la façade « moche » et très lourd a été remplacé par un rideau motorisé.

### ECOLE

- En maternelle, pour plus d'intimité, les toilettes ont été dotées de petites séparations. Une porte donnant sur la cour a été changée.
- En primaire, l'étanchéité du toit plat sur le hall a été refaite ainsi que l'isolation. Dans les deux bâtiments les employés municipaux ont effectué l'entretien annuel.

### MTL

Le défaut d'étanchéité du toit plat au-dessus du hall et de la cuisine a été réparé.

### MICRO-CRECHE

Les travaux sont terminés, les tout-petits sont accueillis dans un beau bâtiment ainsi que le RAM. Je remercie chaleureusement, les entreprises qui ont travaillé avec diligence et efficacité dans un délai très court.

### MEDIATHEQUE

Nous avons lancé des appels d'offres car nous voudrions que les travaux commencent début 2021 et s'achèvent mi-juin 2021.

### ATELIER COMMUNAL

Suite à une tempête, la toiture en tuiles fibrociment a été gravement endommagée. Elle a été refaite en bac acier avec anti gouttes.

### SÉCURITÉ GRANDE RUE



La Grande Rue est désormais en Zone 30, les piétons sont prioritaires partout même sans le marquage au sol.



Pose de la première pierre de la micro-crèche

Cette année, les voiries étaient uniquement concernées par de l'entretien.

Le passage de camions provenant d'un gros chantier de goudronnage à l'extérieur de la commune, ayant provoqué des salissures. Nous avons donc fait faire un nettoyage par hydro décapage thermique, bien-sûr, aux frais de l'entreprise responsable.

La fin des travaux de la Grande Rue est prévue courant 2021.

Pour tous ces travaux et les démarches afférentes, je remercie tous les employés des services technique et administratif de la mairie.

**Je souhaite à tous une bonne année 2021.**



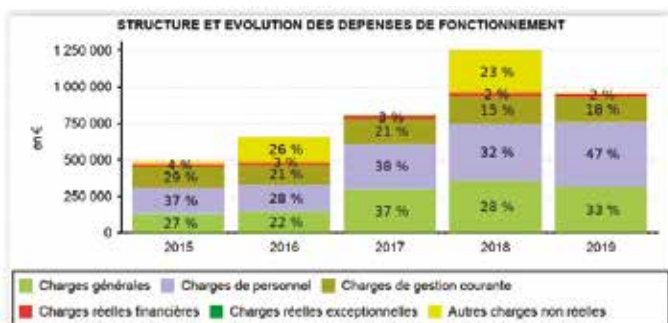


# Finances 2019

Emmanuel GOSSIEAUX, Maire Adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances

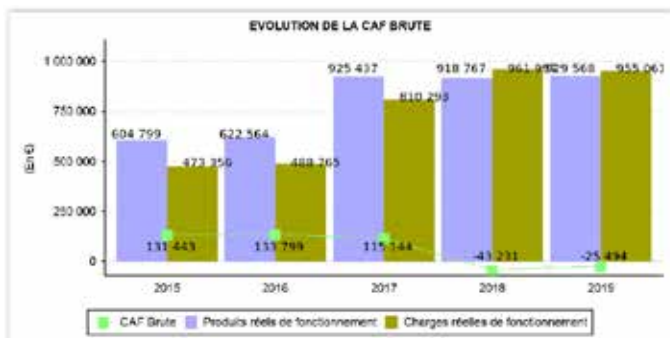
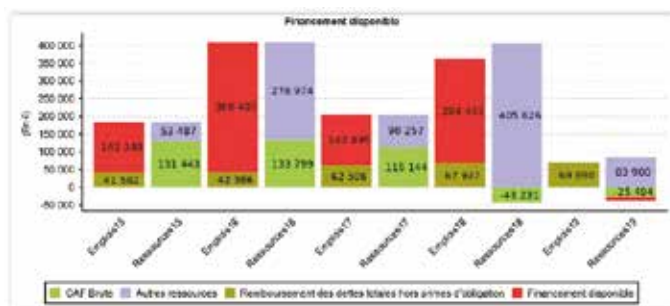
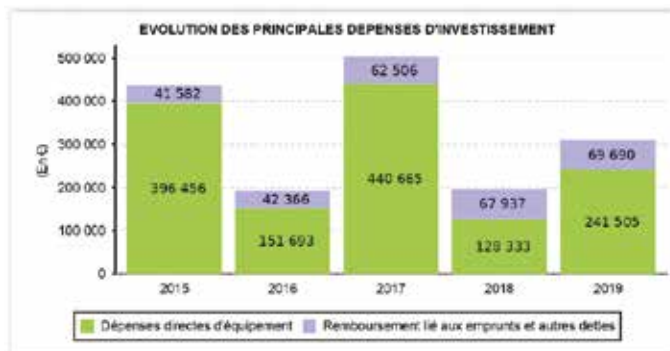
L'année 2019 est une année de stabilisation au sein de la Communauté Urbaine de Caen la mer, avec de nombreuses compétences revenues à la charge de la commune de Thaon (Ecoles, petite enfance, jeunesse, sport). La baisse des dotations d'état continue mais se stabilise sur 2020. La maîtrise des dépenses est de mise afin de pouvoir assurer le financement des lourds travaux et investissements 2019-2020, parmi lesquels l'aménagement de la « grande rue » et la construction d'une micro-crèche.

Même si le bilan est toujours satisfaisant avec une trésorerie totale de 701 659€ (contre 944 210€ en 2018), ce qui permet de faire face aux emprunts dus par la commune sur les années à venir, des travaux d'amélioration de la structuration comptable des comptes sont à mener pour rendre positive la capacité d'autofinancement de la commune, déjà améliorée entre 2018 et 2019. Des économies sur le budget de fonctionnement et une optimisation des recettes est à prévoir sur les années à venir. Au moins trois années seront nécessaires pour améliorer les capacités d'investissement de la commune et permettre l'engagement des projets à venir.



Il en découle un bilan 2019 toujours équilibré grâce à la trésorerie de la commune, mais une capacité d'autofinancement négative en raison d'un déséquilibre sur le budget de fonctionnement lié à 20 ans de stagnation de l'imposition de la commune, de l'augmentation des frais de fonctionnement associé à une baisse de recettes. La transition financière lors de l'intégration à la Communauté Urbaine de Caen la mer s'est financièrement déroulée dans de bonnes conditions. Les diminutions de dotations de l'état sont en cours de stabilisation. La commune doit maintenant équilibrer son fonctionnement pour se doter d'une capacité d'autofinancement positive.

BILAN EN 2019		
ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 7 605 184	Ressources propres 7 582 596	
	Dettes financières 734 392	Fonds de roulement net global 711 804
Actif circulant 17 525		
Trésorerie 701 659	Passif circulant 7 380	BFR 10 145
Trésorerie = FDR - BFR = 701 659		



Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ».

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ». Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

# Centre Communal d'Action Sociale

Annie MICHEL, Maire-adjoint, vice Présidente du CCAS

## COMPOSITION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

**Président :** Richard MAURY, Maire

**Vice-Présidente :**  
Annie MICHEL, Maire Adjoint

**Membres élus de la Commission :**  
Xavier DUHAMEL  
Patricia LEPLAY  
Kris MARGUERITE  
Catherine RIVIERE

**Membres désignés par le Maire :**  
Jean-Noël BOIXIERE  
Sylvie GUIDON  
Yvette KERHERVE  
Odile MEDING  
Josiane POLICE

**Salariée à temps partiel :**  
Véronique BEAUQUESNE



Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission restent inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune, complétée de dons, legs et revenus divers. Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions qui sont prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés, ponctuellement ou durablement.

## ACTIVITES DE LA COMMISSION :

### LES AIDES FINANCIERES :

En 2020, elles restent stables malgré la pandémie.

### Bons de chauffage :

Huit dossiers ont reçu une réponse positive ; l'aide individuelle s'élève à 350€. Nous avons augmenté un peu le plafond des revenus.

### Tickets loisirs :

Sur la base des critères d'attribution, une seule famille a bénéficié d'une participation correspondant à 25 % du coût annuel des activités choisies par les adhérents à l'Association « Le Thon des Loisirs ».

### Bafa :

Nous rappelons que le CCAS verse une participation de 100 € pour l'obtention du Bafa. Cette participation est accordée sans condition d'âge et de revenu. Il suffit de fournir au CCAS un document attestant la réalité de la formation.

### Téléassistance :

Présence Verte : voir informations au chapitre « nos partenariats ».

### LA CONSTITUTION DE DOSSIERS :

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA : Aide Départementale aux Personnes Agées
- Aide Sociale : aide à domicile, entrée en Etablissement
- Obligation alimentaire
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- Transports : Cartes Twisto, gratuité, tarifs réduits.

### MANIFESTATIONS DIVERSES

#### Salon des collectionneurs :

Le salon a eu lieu le 16 février 2020 et a réuni comme tous les ans une vingtaine d'exposants. Les connaisseurs mais aussi les curieux sont venus nombreux regarder et acheter dans les différents stands.



#### Confection de masques



Pendant le confinement, des bénévoles confectionnent des masques, sous la houlette de Josiane qui sera diplômée, pour les habitants de la commune qui viennent les chercher à la Mairie et font un don au CCAS s'ils le souhaitent. De nombreuses personnes remercient le CCAS.



#### Remerciements ancienne équipe du CCAS et bénévoles pour confection de masques :

Le 5 juillet, nous organisons une réunion conviviale afin de remercier l'équipe précédente pour son travail pendant le mandat 2014-2020. Nous profitons de remercier les bénévoles qui ont confectionné des masques pour les écoles. Nous finissons notre après-midi par le pot de l'amitié.



#### Distribution de brioches :

Traditionnellement pour le 14 juillet une distribution de brioches est effectuée pour les personnes de plus de 65 ans qui le souhaitent, tradition qui existe depuis 1830.



# Centre Communal d'Action Sociale

## Sortie « famille » Granville et Coutances :

Pour la 5ème année, 30 personnes dont 7 enfants sont venues profiter de cette journée. Nous sommes moins nombreux en raison de la pandémie.

Le matin, nous visitons le musée « Christian Dior » à Granville, nous admirons toutes ces belles robes exposées et pique-niquons sur l'aire de Bréville les Monts le midi. L'après-midi, nous explorons le jardin botanique de Coutances. Un atelier enfants est prévu afin de leur faire découvrir nos différents sens dans ce jardin.

Cette journée fort appréciée se déroule sous le soleil et dans la bonne humeur.

Nous sommes prêts à repartir l'année prochaine pour une autre aventure.



## Forum des Associations :

Le CCAS a participé au Forum des Associations le 5 septembre ce qui permet d'apporter des informations sur les compétences du CCAS et aussi des renseignements sur les animations entre autres « Siel Bleu »



## Matinée des jardiniers :

Le C.C.A.S. a participé aux animations de la matinée des jardiniers thaonnais : ventes de compositions florales et diverses variétés de cactus offertes par Josiane. L'Association des jardins thaonnais a offert un chèque de 200 €, geste très apprécié par les membres du C.C.A.S.



## Repas des Aînés :

Cette année, malheureusement nous n'avons pas pu faire notre repas à cause de la Covid 19. Tout le monde regrette ce moment convivial entre nos aînés.

Pour leur faire plaisir, nous avons décidé d'offrir un petit colis de Noël à ceux qui le souhaitent.

## Banque Alimentaire :

Samedi 28 novembre, nous recueillons 185kgs de denrées alimentaires et produits d'hygiène.



De 10 h à 12h30, les donateurs sont venus apporter leurs cartons, sacs ou paniers remplis de produits de première nécessité. Merci à tout le monde et aux bénévoles qui ont passé la matinée à nous aider.

## Arbre de Noël des enfants de la commune :

Le spectacle de Noël pour les enfants de la commune est annulé toujours à cause de la



pandémie. Nous décidons d'offrir à tous les enfants de l'école un sachet de friandises. Nous faisons notre possible pour faire plaisir à tout le monde.

## NOS PARTENARIATS

**Médiathèque :** Portage mensuel de livres et revues à domicile Ce portage, assuré par des bénévoles de la médiathèque et du CCAS, est gratuit. Il s'adresse aux personnes âgées ainsi qu'à toute personne rencontrant des difficultés à se déplacer.

- Tél. C.C.A.S : 02.31.80.01.36

- Tél. Médiathèque : 02.31.08.16.35

## Téléassistance :

Pour les personnes non imposables, le CCAS prendra en charge 50% du coût mensuel de l'abonnement avec un maximum de 10 € et un minimum de reste à charge de 7 €.

La convention avec Présence Verte a été modifiée compte-tenu de ces nouvelles dispositions. Pour les autres prestataires, les personnes devront fournir : Leur avis de non d'imposition, un RIB, chaque trimestre leurs factures acquittées.

## Siel Bleu (Sport, initiative, loisirs) :

Cette activité, débutée il y a une dizaine d'années, rencontre de plus en plus de succès : 22 participants pour cette année 2020 mais arrêtée à la mi-octobre à cause de la pandémie.

Conditions financières pour 40 séances annuelles : 70 € pour les habitants de la Commune et 90 € pour les personnes extérieures



**Ainsi que nous le rappelons chaque année, n'hésitez pas à prendre contact très rapidement avec notre commission lorsque vous êtes confronté à une difficulté financière ou de toute autre nature.**

*« Nous arrivons tous nouveaux aux divers âges de la vie, et nous y manquons d'expérience malgré le nombre des années. »*

« Réflexions ou sentences et Maximes morales (1664),405 »

- François de la Rochefoucauld

**Bonne année 2021.  
Les membres du CCAS**

# L'école à Thaon 2020/2021

Karine CHEZE, directrice du groupe scolaire (primaire et maternelle)



**L'école primaire Yvonne Guégan accueille 194 élèves répartis en 8 classes. 90 élèves sont scolarisés en maternelle et 104 en élémentaire.**

En raison de la pandémie, peu de projets peuvent être menés à terme, les élèves ont dû interrompre leur cycle natation et le projet « école et cinéma » est désormais suspendu. Nous gardons espoir d'aller au conservatoire pour assister à deux concerts mais notre traditionnelle semaine des Arts semble déjà bien compromise. Nous espérons que le printemps verra aussi reflorir quelques projets et que nous pourrions enlever le masque, au moins le temps d'une photo, puisque nous avons reporté notre photo de classe, histoire de voir quelques vrais sourires !

Adèle Bignon enseigne en classe de PS MS1, accompagnée par Adeline Martin, son ATSEM. Mathilde Janin, et Adeline Gohel (le lundi) épaulées par Laurence Arbey gèrent les PS MS2. Margaux André et Lisa Esnoul aidées par Priscilla Transon s'occupent des MS GS. Agnès Groult et Gwenaëlle Watel ( le lundi) interviennent en GS avec l'aide indispensable de Roselyne Noris. C'est en CP qu'exerce Sabrina Lemeland, en CE1 qu'intervient Sabine Hardel, Armanda Grand-Guillot enseigne en CE2-CM1 enfin Mathilde Elmaleh ( le jeudi) et Karine Chèze évoluent en CM1 CM2. Delphine Rossi, Karine Bourgeois et Sandrine Enouf accompagnent quelques élèves sur le temps scolaire.

## A.P.E. La Marelle 2020/2021

Tiphaine JOYEUX, Présidente

Les Bénévoles de l'APE La Marelle vous souhaitent une excellente année 2021 !



L'Association des Parents d'Elèves La Marelle est une association à but non lucratif. Les bénévoles organisent une action chaque mois, à destination des enfants du village, des villageois ou d'un plus large public. Les bénéfices permettent de faire fonctionner l'association, mais surtout de verser une subvention à l'école du village afin d'aider

au financement des projets pédagogiques de l'équipe enseignante. Cette année encore, le carnaval des enfants, le loto, la chasse aux œufs/ Escape Game de Pâques, la Kermesse, la Tombola d'Halloween, la Bourse aux jouets, l'après-midi jeux de société et la vente de sapins auront lieu au cours de l'année 2021.

Retrouvez le programme sur la page Facebook @Apelamarellethaon

La grande nouveauté aura lieu en fin juin ; la Course du Thaon qui Court, c'est une course enfants, un 5 et un 10 km. Nous vous attendons nombreux ! La Marelle accueille de nouveaux bénévoles cette année, Mélanie, Pauline, Magalie, et Jérémie, et leur souhaite la bienvenue dans l'équipe ! N'hésitez pas à nous rejoindre pour une heure, une journée ou pour l'année !

## Affaires scolaires et périscolaires

Isabelle BONAMY, Maire adjoint chargée des Affaires Scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse.

L'année 2020 marquera les esprits par la pandémie « Covid 19 » et en particulier la première période de confinement, très anxiogène.

En ce qui concerne l'école, le personnel communal a été très réactif et a su s'adapter à de nombreux protocoles sanitaires : Il a fallu réorganiser les salles de classe et le restaurant scolaire, installer des barrières, signaler les sens de circulation, modifier les tâches et horaires du personnel (contraintes de nettoyage/désinfection, accompagnement de groupes aux lavabos...)

Je remercie vivement tout le personnel ainsi que les enseignants et en particulier Madame Chèze, Directrice, avec l'aide de laquelle nous avons pu ré-ouvrir l'école en toute sécurité.

Dans un premier temps, l'école ne pouvant accueillir que la moitié des élèves, les enfants des personnels prioritaires ont pu être gardés au restaurant scolaire par Marie Claire et Adeline. Tout le personnel attaché aux écoles était mobilisé sur le temps méridien pour permettre aux enfants de pique-niquer en classe, la restauration collective n'étant pas possible. La garderie étant ouverte aux horaires habituels, nous avons ainsi facilité la reprise du travail aux parents.

**La rentrée scolaire de septembre** a vu l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe de maternelle, les enfants de moins de 6 ans étant de plus en plus nombreux. Nous avons donc décidé d'employer Mme Priscilla Transon à temps partiel pour prêter main forte aux ATSEM.

Par ailleurs, l'école maternelle a été dotée d'un vidéoprojecteur et d'un nouveau tableau blanc par classe ; six nouvelles tablettes ont été achetées pour l'école élémentaire.

En ce qui concerne **le local jeunes**, la Covid 19 a imposé sa fermeture au printemps. La réouverture fin juin et cet été a permis à 30 jeunes de se retrouver. La participation aux sorties et soirées a été remarquable.

Malheureusement, Silvain, animateur du local, nous a quitté pour une nouvelle expérience professionnelle en octobre. Suite au dernier confinement de novembre, nous avons temporairement suspendu le recrutement d'un nouvel animateur...Le local ré-ouvrira dès que possible !

L'opération « argent de poche » a dû être annulée cette année, le protocole sanitaire étant compliqué à mettre en œuvre. Nous espérons qu'elle sera possible en 2021.

# A.I.A.E.

## Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

L'AIAE est un service de proximité qui est ouvert à tous publics : des jeunes, des demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs, des particuliers employeurs, des particuliers proposant leurs services.

**Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé).**

### UN SERVICE EMPLOI :

- Inscriptions pôle Emploi
- Inscriptions dans les agences intérimaires, abonnements sur les sites de recherche d'emploi
- Aide à la création d'espaces personnels, mise en ligne de CV, candidatures en ligne et télé candidatures sur le site de Pôle Emploi
- Aide à la rédaction des CV et lettres de motivation
- Préparation aux entretiens d'embauche (simulations)
- Aide à la recherche d'entreprises (stages, contrats en alternance...)
- Mise à disposition des offres d'emploi et des dates d'entrées en formation
- Mise en relation directe avec des employeurs

et/ou positionnement sur des offres

- Information sur les mesures d'accès à l'emploi et prestations pôle emploi
- Conseils et orientation sur les métiers, les concours, les formations
- Insertion professionnelle
- Jobs d'été

### Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation

- Vous êtes un **particulier** et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...)
- Vous êtes un **particulier** et vous souhaitez embaucher quelqu'un.

Vous pouvez déposer vos offres d'emploi, rémunération en **CESU** : chèques emploi service universel.

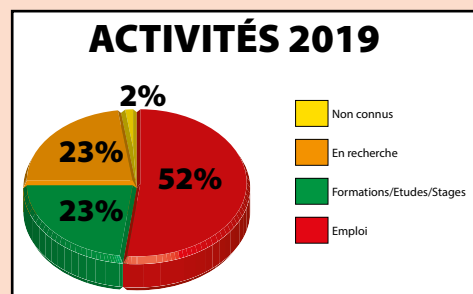
**Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact.**

### LIEUX D'ACCUEIL :

**Stéphanie FAUTRAS vous reçoit :**

- *A la Mairie d'Authie*  
Permanences les matins de 8h45 à 12h15  
Tél : 02 31 26 95 95 - a.i.a.e@wanadoo.fr

- *A la Mairie de Bretteville l'Orgueilleuse*  
Permanence le jeudi de 14h à 16h  
Tél : 02 31 80 78 25
- *A la Mairie de Carpiquet (Espace Athéna)*  
Permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h
- *A la Mairie de St Contest*  
Permanence le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h
- *A la Mairie de Creully*  
Permanence un mardi sur deux de 9h à 12h  
Et sur rendez-vous dans les communes adhérentes.



## Local jeunes de Thaon

Silvain Joron, Animateur



**Le local jeunes est un lieu d'échange et de rencontre pour les jeunes de 10 à 17 ans. Cet espace est aménagé pour s'amuser, se détendre... Et monter des projets !**

Le local propose différentes activités aux jeunes de 10 à 17 ans : des jeux sportifs (tchoukball, volleyball, tennis de table...), de la cuisine, ou encore des activités manuelles et culturelles (fabrication de meubles en palettes, Quilling, doublage vidéo...).

Des sorties sont organisées régulièrement par exemple au Trampoline Park, au Paintball, à Bayeux Aventure ou encore de l'escalade. Les jeunes peuvent aussi s'inscrire à des stages pendant les vacances comme des stages karting ou BMX !



Viens partager tes idées d'activités et de projets avec tes amis au local jeunes.

### CONTACT :

Local jeunes de Thaon  
2, rue des écoles 14610 THAON  
06 18 73 95 51  
thaon.localjeunes@gmail.com

**Retrouvez notre actualité sur les réseaux sociaux !**

Facebook : Local jeunes de Thaon Snapchat : local-thaon

### HORAIRES

**Période scolaire :**

Les mercredis après-midi : 14:00 à 18:00

**Vacances scolaires :**

Du lundi au vendredi : 10:00 à 18:00

**Des soirées sont aussi organisées :**

Un vendredi par mois : 19:00 à 21:30

*Nous vous souhaitons,  
ainsi qu'à votre famille,  
nos meilleurs vœux  
pour 2021*

# Club du Thaon libre

Christiane LAVILLE, Présidente

Cette année 2020 est bien triste puisque marquée par la Covid 19. Nos manifestations n'ont pas eu lieu et nous sommes bien pei-  
nés de ne plus pouvoir nous réunir.

Je vais vous remémorer des années plus joyeuses en quelques photos des repas organisés depuis une dizaine d'années.

Voici les adhérents de notre club en 2008 :



Les anniversaires des 4 trimestres de 2008

**Janvier :**



2012 galette des rois avec UNC



2013 nos rois et reines de l'année

**Février :**



Loto en 2013

**Mars :**



Conseil d'administration 2010



Groupe d'adhérents en 2014

**Avril :**



Barbecue en 2014



les hommes aux grillades en 2016

**Juin :**



Les 30 ans du club en 2012



Quelle belle journée pour la foire aux greniers 2017



**Septembre :**

2020 voilà où nous en sommes avec la pandémie en espérant l'année prochaine plus agréable socialement



Cette année, nous n'avons pas pu faire de repas et sorties comme les années précédentes. Comme promis voilà des souvenirs de nos années joyeuses et conviviales.

Le conseil d'administration vous souhaite une bonne année 2021. Portez-vous bien et faites attention à vous.

**Calendrier 2021**

sous réserve des mesures sanitaires covid 19 en vigueur  
galette des rois : .....7janvier  
loto : ..... 7 février  
assemblée générale : ..... 4 mars  
barbecue : ..... 8 avril  
foire aux greniers : .....20 juin  
buffet froid : .....24 juin  
repas anniversaire : ..... 9 septembre  
plat unique : ..... 7 octobre  
beaujolais : ..... 26 novembre  
repas Noël : ..... 16 décembre

# Union Nationale des Combattants

Section de Thaon, Xavier DUHAMEL, président

Pour l'année 2020 notre section compte 60 adhérents (4 AC, 2 OPEX, 4 veuves d'AC, 10 soldats de France et 45 membres sympathisants). Cette année nous déplorons les décès au premier semestre de : **Roland PETITON** et de **Georges JAMES** tous les deux anciens d'ALGERIE. Nous n'avons pu leur rendre hommage suite au COVID 19. Dès que cela sera possible une messe sera célébrée pour honorer leurs mémoires. Nous renouvelons à leurs épouses, ainsi qu'à leurs enfants et petits-enfants notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.

**09 Janvier 2020** : Avec le club de THAON LIBRE, galette des rois offerte dans une ambiance toujours sympathique.

**07 Février 2020** : Assemblée Générale de notre section. Après le mot de notre Président, celui de Monsieur le Maire et l'adoption du rapport moral et financier, il est procédé au renouvellement de certains membres. Un vin d'honneur clôt cette assemblée.

**12 Mars 2020** : Spectacle avec repas du midi au **Chaudron MAGIK**. Sortie très appréciée par les adhérents.

**8 Mai 2020** : Commémoration de la guerre 39/45 COVID 19 oblige. Une cérémonie de 5 personnes maximum.



**25 Avril 2020** : soirée dansante annulée (COVID 19)

**08 Juin 2020** : Cérémonie en souvenir du débarquement allié au monument Canadien du « Fort Garry Horse ».

**Juin 2020** : Foire aux greniers avec le CTL annulée COVID 19.

**05 Septembre 2020** :

Participation aux Forum des associations de THAON



## 16/17 septembre 2020 : VOYAGE AU PAYS DE CAUX



**La Haye de Routot** : musée du sabot - 2 ifs de plus de 1500 ans

**Saint Wandrille** : L'Abbaye des moines.

**Bollec** : atelier musée du textile.

**Ypreville. Biville** : Brasserie.

**Bermonville** : Fromagerie de Camembert des 5 Frères.

Cette sortie sous le soleil, très appréciée qui a fait beaucoup de bien en ces moments difficiles dus au COVID 19 avec les mesures sanitaires respectées.



**27 Septembre 2020** : LOTO annulée (COVID 19)

**11 Novembre 2019** : 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918. COVID 19 oblige. Une cérémonie de 6 personnes maximum.

## CALENDRIER 2021 : (SELON COVID 19)

**07 janvier** : Galette des rois avec le CTL

**19 février** : Assemblée Générale

**24 Avril** : Soirée dansante avec orchestre repas couscous.

**08 mai** : Cérémonie et repas

**08 juin** : Cérémonie au monument des canadiens.

**20 juin** : Foire aux greniers avec le CTL

**Septembre** : Sortie en Bretagne (à définir)

**26 septembre** : LOTO

**11 Novembre** : Commémoration et repas

Contact et renseignements :

Xavier DUHAMEL, 1 rue George Sand - 14610 THAON, Tel : 06 22 41 53 83

Email : unc.thaon14@sfr.fr



Noël des employés municipaux



Centenaire à l'EHPAD



Bourse des collectionneurs



Assemblée Générale des Anciens Combattants



Nouvelle équipe municipale



Première pierre de la Micro-Crèche



Rentrée scolaire



Les Masques de Josiane



Remise des écharpes aux adjoints



Rentrée de Caen la mer



Visite des buses



Remerciements à l'équipe Solidarités Coronathon



Premier conseil municipal - Covid 19



La tombe de Claude Peronne



Groupe de travail, écoulement de l'eau





Voyage du CCAS



Rentrée à l'école maternelle



Voyage des Anciens



Bilan de l'application Citykomi



Réunion P.L.U.



1er mai à l'EHPAD



Messe de la Saint Michel



Fête des Jardiniers



Un mariage en 2020 (masqué)



Réunion du C.A.U.E.



Remise du chèque des Jardiniers au CCAS



Hommage à Samuel Paty



Banque Alimentaire



Remise des chocolats aux enfants des écoles



Test covid de la Conseillère Départementale

# Le Thaon des Loisirs



Marion JOURDAN, Présidente

L'association propose depuis plus de 15 ans des activités culturelles, sportives et de loisir aux habitants de Thaon et de 60 communes des alentours : 22 activités sont proposées à nos 406 inscrits (pour 311 familles adhérentes) : musique et chant, théâtre, danse, gym, yoga... grâce à 10 animateurs salariés. Malgré la crise actuelle liée au coronavirus, qui nous a fortement impactés au printemps, nous avons voulu continuer de proposer les mêmes activités, enrichissant même notre offre : des cours de batterie sont maintenant proposés, venant élargir les horizons musicaux, et deux nouvelles activités de loisir sont animées mensuellement par des bénévoles : des sorties marche et randonnée, et des soirées jeux de société. Des événements (loto, spectacles...) sont également organisés tout au long de l'année (en début de saison 2019/2020 : un premier loto réussi, un spectacle de Noël très apprécié autour d'un repas en commun qui a réuni 170 personnes à la Maison du Temps Libre, la préparation d'événements pour la fin de l'année scolaire...)



Au printemps 2020 l'association a presque totalement stoppé son activité. Pour la saison 2020/2021, nous avons bien sûr mis en place des protocoles sanitaires adaptés pour chaque activité, mais aussi (et surtout !) maintenu

avec optimisme la programmation des événements de fin d'année, qui bien sûr seront étudiés pour garantir la sécurité de tous. Nous espérons vous retrouver pour les dates suivantes :

**Loto** : dimanche 21 mars 2021

**Spectacle musical** : samedi 19 juin 2021 à Rots

**Gala de danse** : Samedi 26 et dimanche 27 juin 2021 à Rots

**Auditions piano et Théâtre** : retrouvez date et lieu sur notre site prochainement !

L'association tient à remercier la mairie de Thaon pour la subvention accordée et la collaboration depuis de nombreuses années, le CCAS grâce à qui nous pouvons proposer des activités au plus grand nombre, les adhérents pour leur soutien pendant cette année particulière et pour leurs dons, les bénévoles et les animateurs qui ont su s'adapter pour proposer des activités sous de nouvelles formes numériques avec toujours beaucoup d'énergie et d'implication.



Suite à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Activité organisés les 9 et 26 octobre 2020, notre cher Didier Chanu n'a pas souhaité conserver son statut de Président, après 10 ans de bons et loyaux services. Un très grand merci à lui pour avoir, pendant toutes ces

années, assuré la présidence et, au côté des bénévoles et du bureau, accompagné de nombreux changements avec engagement, sérieux, humour et second degré !!

L'association est animée par des membres bénévoles du Bureau :

- Marion JOURDAN, Présidente
- Didier CHANU, Vice-président
- Jean-Jacques ARBEY, Vice-président
- Nathalie CALONE, Trésorière
- Pascal BERTOLINI, Secrétaire
- Philippe VERROLLES, Responsable technique et logistique

Ces derniers s'appuient sur la contribution précieuse des responsables d'activité et sur l'aide ponctuelle d'autres bénévoles engagés dans des commissions, qui œuvrent à l'organisation des manifestations et à la gestion administrative tout au long de l'année. Nous les remercions pour leur implication...et accueillerons avec plaisir toutes les bonnes volontés pour compléter l'équipe !



L'association vous souhaite, et plus chaleureusement encore cette année, une très bonne année 2021 !

**Siège de l'association :**

**Mairie - 15, Grande Rue 14610 THAON**

**Pour nous contacter :**

**lethaondesloisirs@gmail.com**

**Site de l'association :**

**<http://lethaondesloisirs.e-monsite.com>**

**Facebook : Le Thaon des Loisirs**

## Comité de jumelage Thaon - Long-Wittenham

Laurent ENOUF, président



Président : Laurent ENOUF  
Trésorier : Daniel HOUEL  
Secrétaire : Françoise GENISSEL

Le moment fort de l'année 2019 fut celui de

la rencontre avec nos amis anglais. Quelques familles Thaonaises se sont rendues à Long Whittenham durant le week-end de l'Ascension. Tous ont partagé un excellent programme sportif, gastronomique et culturel avec la visite d'Oxford et une promenade sur la Tamise.

Au printemps 2020, nous devons recevoir nos amis anglais. Cette réception sera reprogrammée dès que la situation sanitaire de nos pays respectifs nous le permettra.

A cette prochaine occasion tant attendue, toutes personnes souhaitant accueillir, échan-

ger et participer aux visites durant le séjour de nos invités anglais, seront les bienvenues. Il suffira d'adhérer à l'association dont le coût s'élève à 5 €.

Nous serons à nouveau très heureux de vous voir nombreux participer à nos soirées ou après-midi festives : soirée musicale, Loto.

Les dates seront communiquées par la mairie. Le Président, l'ensemble du Bureau et tous nos adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

**All our Committee members wish you a happy new year.**

# Blue Cat Dance

Patricia LE RILLE Animatrice



Rentrée toute particulière cette année... en raison des mesures sanitaires liées à la Covid-19 (celles que vous connaissez, plus le nettoyage des points contact : tables, chaises, poignées de porte, interrupteurs...)

Mais nous sommes toujours là !

Patricia anime des cours de danse Country pour notre plus grand bonheur.

Dès la fin du confinement, Monsieur le Maire et son équipe ont été les premiers à nous donner l'autorisation de reprendre les cours selon le protocole sanitaire en vigueur à cette date. Regardez la photo, la distanciation était respectée, même au-delà. Pour rappel, la danse en lignes est une danse sans contact.

Dès le mois de Janvier, nous espérons que vous pourrez toujours nous rejoindre le mardi soir dans la salle polyvalente (dans les écoles). Quel que soit le niveau de chacun au départ, les cours sont progressifs et conviviaux et la bonne humeur est assurée !

Il vous est proposé des cours de Country de niveau 2 à 19h15 et de niveau 3 à 20h15.

Vous préférez une autre musique que la musique Country ou vous avez déjà une activité le mardi soir, il est possible de nous retrouver :

- en soirée :
  - le lundi à Courseulles-sur-Mer,
  - le mercredi à Cambes-en-Plaine,
  - le jeudi à Arromanches-les-Bains,

- le mardi matin à Cailon,
- le mardi après-midi à Mathieu.

La danse en lignes est une activité physique qui s'adapte à la possibilité de chacun et est alliée à un exercice de la mémoire de façon ludique qui est pratiquée en groupe. Elle s'adresse à tout public de 7 à 77 ans et même plus ! Venez sans contrainte vestimentaire, aucune tenue n'est exigée sauf le masque !, votre sourire et votre bonne humeur !

La danse en lignes (line dance, pas de la danse sur internet ! lol) regroupe la danse Country et la New Line (danse sur des musiques plus ou moins actuelles, par exemple : Senorita et Havana de Camilla Cabello, Femme like you de K-Mar, chansons d'Ed Sheeran, Despacito de Luis Fonsi, Dance Monkey de Tones and I, Jerusalem de Master KG...).

Merci aux personnes de la 1ère heure et Merci d'être toujours aussi fidèles.

Nous étions toujours présents lors du forum des associations, mais malheureusement, nous n'avons pas pu vous proposer des démonstrations.

Le Téléthon est annulé et malheureusement pas de prestations pour nous. Nous avons toujours passé des moments très agréables et

conviviaux avec vous. Mais c'est une année exceptionnelle !

Au mois de septembre, nous avons programmé de nous retrouver lors de soirées « révisions » autour d'un repas partagé. Mais selon les directives départementales puis gouvernementales, tout est remis en question. Cet article a été rédigé le jour du reconfinement...

Il n'est pas toujours facile de savoir à quoi ressemblent concrètement les écoles de danse et surtout, de savoir laquelle va vous convenir vraiment ! C'est pourquoi vos 2 premiers cours sont gratuits et sans engagement ! Alors si vous aimez danser, vous amuser, venez nous rejoindre, dès que possible.

Merci à Monsieur le Maire et à toute son équipe de nous permettre de profiter d'une salle, en temps normal, afin de pouvoir partager tous ces moments conviviaux dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

**Le Blue Cat Dance vous souhaite une année plus sereine.**

**N'hésitez pas à contacter Patricia,**

**Animatrice du Blue Cat Dance**

**06.07.86.18.25**

**ou [bluecatdance14@gmail.com](mailto:bluecatdance14@gmail.com)**

**Site : [www.bluecatdance.com](http://www.bluecatdance.com)**



## Comité de jumelage - Waldo-Thaon

Claude HAMEL, Président



Cette année au vu des circonstances sanitaires, nous avons dû annuler toutes nos activités prévues. Nous espérons pouvoir faire notre assemblée générale début janvier comme chaque année.

Le voyage en Alsace est reporté au mois de mai du 21 au 24 si c'est possible et nous espérons pouvoir reprendre nos concours de belote dès le printemps et peut être un concert. Les dates seront communiquées plus tard.

# Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon

Pierre PAUNET, Président

**2020 !!! Curieuse année qui aura été mise sous cloche à cause de ce minuscule virus.**

**Comme des millions de personnes, nos objectifs ont été revus à la baisse, voire annulés.**

Il en a été ainsi de nos deux journées d'initiation à l'art roman (14 et 28 mars), de notre nettoyage de printemps, et de l'accueil de touristes étrangers.

Avant ces restrictions, le bureau de l'association avait commencé à étudier la conception de 14 à 15 panneaux d'information qui seront mis en place dans le monument à la fin de la restauration.

Malgré la crise sanitaire, l'AVET a participé à plusieurs réunions, soit en mairie, soit sur le site, pour étudier les travaux à mener à la vieille église et à préparer plusieurs phases d'exécution dans le temps avec l'appui ap-

précié de Madame Patricia LEPLAY, nouvelle adjointe chargée du suivi de ces chantiers.

Les visites d'été ont été assurées en ouvrant la porte chaque dimanche de juillet et août, bien sûr dans le respect des conditions sanitaires. Il en a été de même lors des journées du Patrimoine.



Il est à noter que les visiteurs français et des locaux très nombreux chaque jour, ont « découvert » ce joyau de l'art roman normand niché dans ce joli vallon.

Le conseil d'administration de l'AVET vous souhaite une meilleure année 2021 et, surtout, portez-vous bien !

## Thaon Creully Tennis de table

Didier COLBOC, Président

Vous désirez pratiquer le tennis de table, en loisir ou en compétition, THAON CREULLY TENNIS DE TABLE vous accueille. Tous les pongistes, quel que soit leur niveau (débutants, loisirs, compétiteurs) et quel que soit leur âge trouveront leur place au sein du club, à partir de 7 ans et pourront bénéficier des précieux conseils d'un entraîneur diplômé.

### HISTORIQUE DE NOTRE ASSOCIATION :

**24/07/1996** : naissance du club sous l'appellation : Union Sportive Thaon Tennis de Table

**11/06/2004** : changement de nom : Thaon Orival Tennis de Table

**17/06/2016** : nouveau changement de déno-

mination : Orival Tennis de Table

**01/01/2017** : départ de Thaon vers la communauté urbaine de Caen la Mer

La CDC d'Orival intègre la nouvelle CDC Seules Terre et Mer

**15/06/2018** : notre association change de dénomination : Thaon Creully Tennis de Table

### HORAIRES :

Sous couvert que la crise sanitaire s'améliore et que nous puissions reprendre les activités qui sont arrêtées depuis fin Octobre 2020. Cette reprise s'effectuera selon le protocole sanitaire qui sera mis en place...

### Maison du Temps Libre à THAON :

Mardi :

• Jeunes débutants : 18h00 à 19h30

• Jeunes confirmés : 19h30 à 21h00

• Adultes débutants et confirmés : créneau abandonné faute de participants

### Gymnase de CREULLY :

• Mercredi : Jeunes (dans le nouveau gymnase) : 17h30 à 19h00

• Jeudi : ouvert à tous (dans la petite salle de l'ancien gymnase) : 18h00 à 20h00

### SAISON 2020/2021 :

Le club a engagé 3 équipes :

3 équipes en compétition départementale (SD1, D2 et D4)

### RENSEIGNEMENTS :

David LERICHE : 06 22 97 50 77

Retrouvez le TCTT sur :

Internet : <http://thaonorivaltt.sportsregion.fr>

Facebook : thaon-creully-tt



## Société de chasse : La Saint-Hubert Thaonnaise

Yves THOMASSE, Président

**Activités** : Chasse au petit gibier le dimanche, le lundi de l'ouverture et jours fériés (selon dates d'ouverture et de fermeture de la chasse).

**Lâcher de perdreaux et faisans** : 3 à 4 fois par saison, suivant le nombre de chasseurs et les moyens de trésorerie.

### Cotisation :

*Sociétaire* :

(personne habitant THAON) 100 € / an

*Actionnaire* :

(Résidant en dehors de THAON) : 150 € / an

### Renseignements :

Président :

Yves THOMASSE - 09.51.55.19.35

Secrétaire :

Laurent BAYEUX - 02.31.26.25.35

Trésorier :

Thomas GUIBERT - 06.64.95.93.57

Cette saison 2020 aura été bénéfique pour la reproduction du petit gibier.

Quelques compagnies de perdrix grises se sont agrandies sur le territoire de chasse ainsi que du faisan... Les lâchés de printemps de repeuplement auront été efficaces.

Depuis 2 saisons la présence de lièvres est en hausse ce qui fait plaisir d'en revoir plus régulièrement. Notamment grâce à la création de réserves sur nos territoires.

On peut observer dans nos plaines la pré-

sence de chevreuils qui augmente d'année en année. Ce qui est appréciable.

La société remercie les agriculteurs qui les autorisent à chasser sur leurs terres, elle remercie également la municipalité pour sa compréhension envers les chasseurs.

### Meilleurs vœux pour 2021



# Association Route Serge Saint Sculpteur

Serge MACAUD Président - 15, Grande Rue - 14610 THAON

Notre Association comptait célébrer le dixième anniversaire de la mort de Serge Saint, en cette année 2020, par deux expositions en octobre et novembre, l'une à Asnelles et l'autre à Caen. Mais comme la plupart des associations, nous voilà contraints de reporter nos projets. Nous nous rattraperons dans des jours meilleurs.

L'exposition dans la Grange à Dîme d'Asnelles avait bien commencé. 200 élèves d'écoles primaires sont venus profiter des visites guidées, les 15 et 16 octobre. 47 visiteurs ont suivi les 17, 18 et 19 octobre. Le lieu devait rester ouvert jusqu'au 1er novembre. Un arrêté préfectoral nous a stoppé dans notre élan. L'exposition Photo programmée les 13, 14 et 15 novembre, à Caen, est reportée. Nous n'osons pas encore avancer de date. Mais elle



Exposition Découverte des sculptures de Serge Saint, La Grange à dîme, Asnelles octobre 2020

méritera le détour. Deux photographes Fao et Steven Patters mettent en scène des photos des sculptures de Serge Saint par des jeux de lumière très inventifs. A voir absolument !

Enfin, notre Assemblée Générale, toujours pour les mêmes raisons, n'a pas pu se tenir comme prévu, en novembre. Cela ne veut pas dire que l'Association s'endort, bien au contraire. Elle fourmille d'idées pour continuer à faire découvrir l'œuvre de Serge. Elle travaille à la mise en page d'un livre. Cet été, 11 housses de protection pour des photos de 1/1m ont été réalisées gracieusement par Josiane Police, habitante de Thaon. Nous profitons de cette tribune pour l'en remercier chaleureusement.

**Contact : 02 31 80 60 71 ou 06 10 41 97 63**

Pour en savoir plus sur

Serge Saint et l'Association :

<http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net/>

## La Conquérante GROUPEMENT COLOMBOPHILE DU CALVADOS

Louis MAINDRELLE, Président



En raison de l'épidémie de Covid 19 la saison colombophile 2020 a démarré plus tardivement. En effet les pigeons ont été joués du 30 Mai au 8 Août. Ce fut une saison difficile à tous points de vue et notamment du fait des fortes chaleurs des mois de juillet et août.

Les sociétaires de la Conquérante ont enlogés 4 236 pigeons tout au long de cette saison pour participer aux concours de vitesses (200-320 km), demi fond (400-520 km), fond (plus de 600 km) et pigeonneaux (les jeunes pigeons élevés en 2020) du Groupe-

ment du Calvados et de la Fédération de 3<sup>e</sup> Région.

Côté résultats, des prix de têtes et des places d'honneur ont été remportés par les sociétaires que ce soit au niveau Départemental, Régional et même National avec plusieurs podiums.

Enfin comme chaque année un stand a été tenu par le Président Louis Maindrelle, aidé par la présence de JC Langevin – visite de Monsieur le Maire Richard Maury.

## Les Jardins Thaonnais

Jean-Yves GRALL

### SOUS LE SIGNE DE L'IMPLICATION



L'année jardinière a apporté son lot de satisfactions potagères mais aussi de quelques désagréments par la venue d'insectes ravageurs comme les doryphores. Nos anciens ont connu leurs ravages sur les pommes de terre. Côté satisfaction humaine nous avons enregistré la venue d'un nouveau jardinier, Thierry, qui a tout de suite compris le sens de notre association. C'est un excellent jardinier de surcroît. « C'est une bonne année en récolte de légumes » disent les jardiniers.

Les jardiniers thaonnais ont participé au Forum des associations le 5 septembre dernier ou l'étal de Martine, Christiane, Jacques et Jean-Pierre leur a valu de nombreux compliments. Que de beaux légumes.

Pour la première fois, une journée porte ouverte aux jardins a été organisée le samedi 3 octobre en matinée. Elle a connu un réel succès et a permis de faire un don de 200 € au C.C.A.S.



Parmi les exposants, Véronique et son équipe ont réalisé de superbes compositions florales, tout a été vendu. Josiane a présenté

un échantillonnage de ses plantes grasses, sa passion. Des échanges judicieux et sympathiques entre participants, les nombreux visiteurs ont fait un petit détour vers le stand des jardiniers pour faire provision de légumes, fleurs et plants, animé par Didier. Avec l'implication des autres jardiniers c'est un succès collectif qui a été obtenu. Certains jardiniers n'ont pu être présents pour diverses raisons.

### A l'évidence la nature et le jardin intéressent.

Côté projets, la situation sanitaire actuelle ne permet pas de se projeter mais des idées sont en gestation, elles seront annoncées dès que la vie quotidienne permettra de revoir du soleil et du ciel bleu. Nous serons là.

**Les jardiniers thaonnais vous souhaitent une bonne année 2021 et prenez soin de vous.**

### La composition du bureau

**Président-secrétaire :** Jean-Yves Grall

**Vice-président :** Jacques Laville

**Trésorier :** Maurice Béliarde

# Espaces Culturels

Patricia LEPLAY, Maire adjoint chargée des sports, loisirs, culture.

## ESPACE MICHEL FREROT

EXPOSITION, ATELIERS, CONFÉRENCES, PRÉSENTATIONS DIVERSES



En 2020, plusieurs évènements ont pu avoir lieu malgré les périodes de confinement.

A l'occasion de la Journée Internationale des droits de la femme, l'association « Métamorphose » était de nouveau au rendez-vous du 06 au 09 mars et nous proposait un projet artistique paritaire dédié à l'art postal :

- 300 œuvres réalisées à partir de matières de récupération puis envoyées par la poste.
- Ateliers d'initiation à l'art postal.
- Lecture à voix haute de quatre femmes engagées.

Cet été, le tour du canton en chansons (du 04 au 23 août) a fait une étape le 8 août dans notre village : Un spectacle itinérant joyeux et entraînant composé d'un accordéoniste et de deux chanteurs.

Le 25 septembre : Patrick Foll, directeur du théâtre de Caen accompagné par Florence



Forti, responsable de l'accueil et des relations avec les publics, nous dévoilait la saison théâtrale 2020-2021 : Une présentation passionnée et passionnante.

(N'hésitez pas à naviguer sur le site de THAON, vous trouverez un onglet culture).

Un jeune artiste, Yoan Petit, arrivé depuis peu sur la commune a exposé ses toiles du 9 au 12 octobre dont une peinture de la vieille église de Thaon...

## LES ÉVÈNEMENTS :

- 29 juillet 2020 :

### **Cinéma plein air « retour vers le futur »**

En partenariat avec la communauté de commune, le Cinéma Lux, le Trampoline Park, l'APE, les jeunes du local et leur animateur, le département culture, patrimoine évènementiel a organisé cette manifestation plein air.

Un moment convivial et ensoleillé qui a réuni plus de 200 personnes (pique-nique, animations, vente de popcorn et boissons sans oublier la Doloréan, «Retour vers le Futur»).



- Le 10 octobre :

**La fête de la science** en partenariat avec la bibliothèque du Calvados

**Conférence scientifique** : Les A.V.C, où en est la recherche ?

Cette conférence donnée à Mathieu et retransmise en direct dans 6 Bibliothèques du Calvados dont THAON.

Nous avons fait le choix de diffuser cette conférence à la M.T.L avec en présentiel le président de France AVC Normandie. Un bel échange a eu lieu entre les habitants et le président de l'association.

- Le 31 octobre :

**Halloween** : la citrouille dans tous ses états

Un grand merci pour vos photos « horriblement halloween » vers notre adresse mail

A VENIR : LA BD à THAON - ATELIER DE L'INFO

# Le Karaté Club Thaon

S. FLAMENT, Président



Le club de karaté de Thaon a entamé une nouvelle saison avec d'autant plus d'envie que la précédente avait été interrompue suite à la pandémie. La traditionnelle démonstration annuelle de karaté n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2020, gageons que celle de 2021 n'en sera que plus réussie. La date de cette démonstration n'est pas encore arrêtée mais le programme, lui, prend forme et visera à présenter les multiples facettes de cet art martial : du travail technique (Kihon), au combat (kumité) en passant bien sûr par les katas toujours très spectaculaires et riches d'applications.

Le début de cette saison a vu le départ de quelques adhérents mais aussi l'arrivée de nouveaux. La motivation et l'application des pratiquants en ce début d'année sont intactes voire accrues.

Le Karaté est un art martial qui ne requiert pas un travail corps à corps. Cet art martial est très riche et l'adaptation à une pratique nécessitant de la distance entre pratiquants ne pose pas de problème. Il ne faut pas oublier que cet art martial repose sur des valeurs telles que l'humilité, la sagesse, la maîtrise de soi, le respect de son corps et de sa mécanique, le respect de l'autre. Tout ceci se travaille beaucoup sans partenaire, c'est le groupe qui travaille, chacun progressant à son rythme et bénéficiant de la dynamique du groupe. Les valeurs véhiculées par le karaté concernent enfants et adultes, hommes et femmes, c'est ce qui explique que le karaté est pratiqué par tous. Il n'est en effet pas nécessaire de jouir de talents sportifs ou de souplesse particulière pour débiter puis progresser dans la pratique du karaté. Le karaté, en particulier traditionnel, n'est pas un art martial source de blessures. Il peut donc être débuté aussi bien jeune (à partir de 7 ans) que plus tardivement à l'âge adulte.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre et à venir partager l'ambiance conviviale du club.

# Le Thaon du Théâtre

Lydia MARCHAT Présidente

La troupe du THAON DU THEATRE a décidé de reprendre les répétitions de la pièce « A quelle heure on ment ? » de Vivien Lhéraux :

Des comédiens répètent, tant bien que mal, une pièce qu'ils joueront demain soir, pour la première fois. Ils ne sont pas prêts et rien ne se passe comme prévu : Sandra est témoin d'un cambriolage, Arthur est victime d'une arnaque, Jacques déprime et la police débarque ! Commence une enquête qui va déclencher une succession de mensonges, quiproquos, délires, rebondissement...

**Nous la jouerons à la MTL de Thaon le SAMEDI 29 MAI 2021 à 20 h 30**  
**Un divertissement comique pour tous les publics.**





# FC THAON - BRETTEVILLE - LE FRESNE

Arnaud NOBILLET, Président

## LA REPRISE DU FOOTBALL

Fort de plus de 370 licencié(e)s le FC Thaon Bretteville Le Fresne, dispose d'équipes dans toutes les catégories jeunes et seniors : 26 équipes et plus de 50 dirigeants. Cette saison s'ouvre avec la création d'une équipe féminine U12-U13 en plus de l'équipe U10-U11 déjà présente la saison dernière. Notre équipe féminine seniors évoluant à 8 a accédé à la division supérieure.

Notre équipe fanion, aura comme objectif de se mêler à la lutte pour le titre en Régional 3. Notre club a aussi eu le malheur de perdre son président, depuis 25 ans : Mr Claude PERONNE, à qui nous souhaitons rendre hommage dans cet article.

**Information :** Le club fait partie des 10 plus grands clubs en termes d'effectif dans le département du Calvados.

### UN LIEN MAINTENU AVEC NOS LICENCIÉ(E)S MALGRÉ LE CONFINEMENT.

La priorité pour l'équipe dirigeante du club, lors de ce deuxième confinement était de conserver le lien avec ses licencié(e)s, ciment de la vie de notre association.

Des quizz, des challenges, des programmes de maintien en forme, des séances de coaching vidéo, un concours de dessin, ont été lancés durant ce mois hors des terrains.

Aucune manifestation extra-sportive n'a pu avoir lieu depuis MARS 2020 (soirées, tournois de pétanque, tournoi national des débutants que nous devions organiser, notre tournoi « Jeunes », inter games...)

**Nos calendriers de fin d'année vont bientôt être disponibles. N'hésitez pas à les réclamer. C'est important pour notre trésorerie en cette période. D'avance merci.**



Nos Féminines



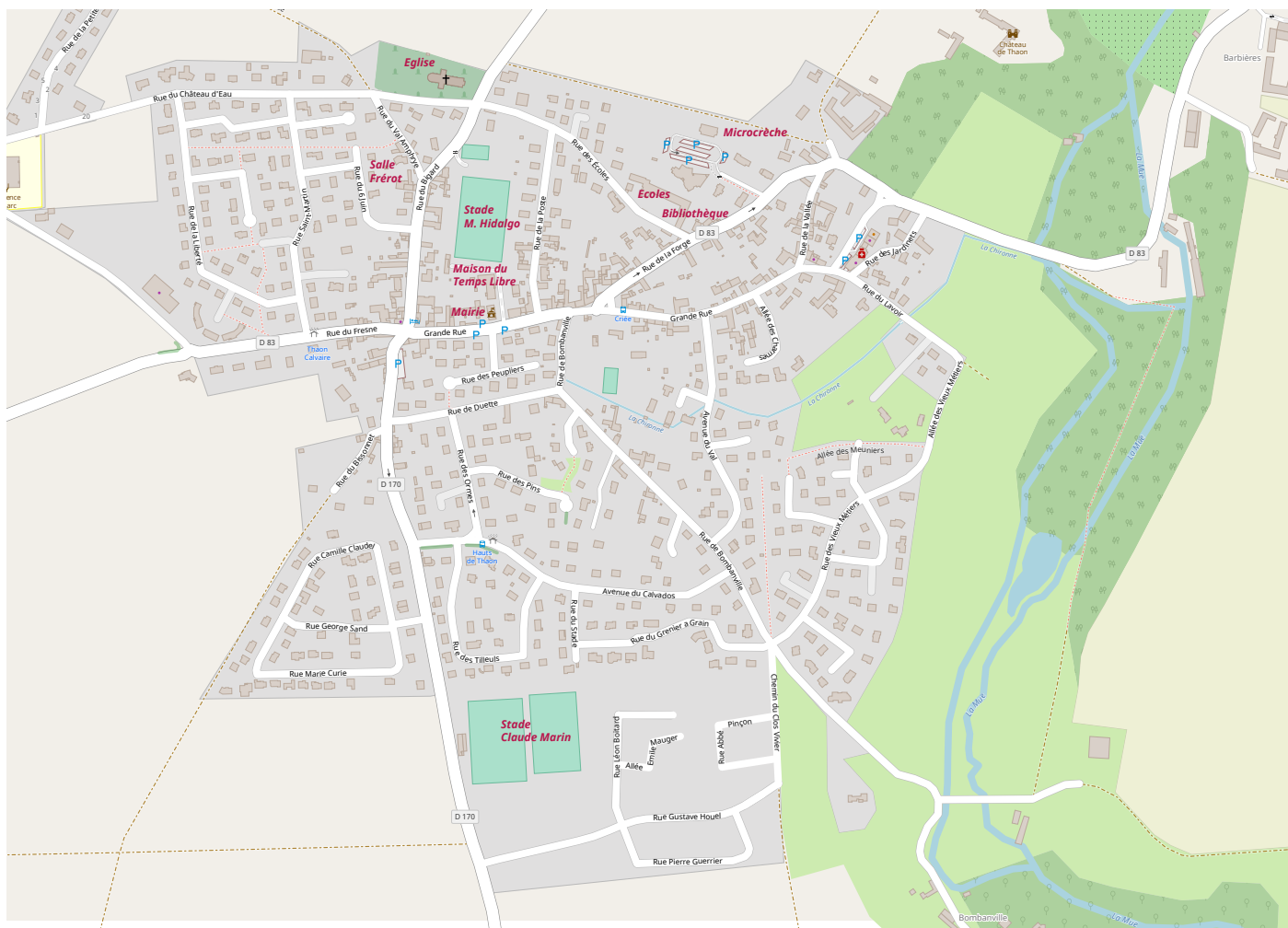
Équipe U11 qui jouera au niveau 1

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT:  
FLORIAN ROYER - 06-61-13-51-77  
RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL**



NOS U6-U7

# Plan de Thaon



## Loisirs & Vacances : Pensez UNCMT



L'UNCMT organise toute l'année des accueils de groupes (classes de découvertes, colonies de vacances, séminaires, formation...) dans ses 8 centres d'accueils (7 dans le Calvados et 1 en Savoie).

Créée en 1949, à Thaon, par un enseignant du village, l'UNCMT est depuis 70 ans un acteur de l'Education Populaire.

Des accueils éducatifs, du primaire au lycée, autour des thèmes du patrimoine Normand, la 2<sup>ème</sup> guerre Mondiale, de Guillaume le Conquérant, du milieu marin aux séjours colonies de vacances pour enfants et adolescents, L'UNCMT accompagne les enseignants, les parents et les enfants avec comme objectif la

réussite de leur projet.

L'UNCMT organise également des centres de loisirs sur le Calvados. En partenariat avec les communes de Saint Contest et Authie, le centre de loisirs de THAON (mercredis, petites et grandes vacances) est accueilli dans les locaux de Saint Contest. Renseignez-vous en mairie ou sur notre site internet.

Vous retrouverez toutes les informations sur notre site internet qui vous permettra de mieux découvrir nos différentes actions, nos séjours vacances, nos séjours Classes de découvertes et nos centres d'accueils : [www.uncmt.fr](http://www.uncmt.fr)

### LOCATION « FÊTES DE FAMILLE »

L'UNCMT c'est aussi la possibilité de louer une de nos structures, notamment le centre de THAON « Le Moulin de Barbières » pour y organiser en location en gestion libre des fêtes de familles (mariage, anniversaires...). Location Possible également à Tailleville, pour une fête au château et à Grandcamp-Maisy face à la mer.

Pour découvrir nos différents projets, faire une demande en ligne ou télécharger une brochure : [www.uncmt.fr](http://www.uncmt.fr)

### UNCMT

4 avenue du parc Saint André  
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR  
Tél : 02 31 36 80 40  
Mail : [accueils@uncmt.fr](mailto:accueils@uncmt.fr)





# Des petites histoires de la commune au siècle dernier

Richard MAURY

**Afin de vous faire sourire, j'ai décidé de vous conter « des petites histoires locales du siècle dernier », lesquelles n'ont pour but que de vous amuser un moment. «J'attends aussi vos écrits».**

## UNE PIQÛRE DIFFICILE

Dans les années qui suivirent la guerre 39/45, la « mode » consistait à se soigner à l'aide de piqûres intramusculaires ; toutes les familles possédaient des seringues en verre qu'elles devaient faire bouillir avec les aiguilles.



Le Moulin de la Vallée

Quelques jeunes filles, dans les villages, qui n'avaient d'autres bagages sanitaires que leur habileté, faisaient alors fonction d'infirmières que nous appelions les piqueuses.

Mon grand-père, victime d'un refroidissement, se vit prescrire par le docteur Lerosey de Courseulles-sur-Mer une série de 12 piqûres et fit appel à la « piqueuse » de son secteur. A cette époque, mes grands-parents habitaient au Moulin de la Vallée devant la vieille église, l'endroit était très discret. Il se trouve que la piqueuse choisie était amoureuse d'un garçon du village et que cette dernière prenait bien évidemment très à cœur le prétexte des piqûres pour rencontrer son amoureux en cachette de ses parents.

Ce jour-là, l' élu de son cœur était en retard et la « piqueuse » était sur des charbons ardents. Ce qui devait arriver arriva, Cupidon tira sa flèche à l'instant où l'aiguille s'enfonçait dans la fesse du grand-père, la « piqueuse » vit par la fenêtre son soupirant arriver. L'heureuse surprise provoqua un tel mouvement de la belle que l'aiguille ne supporta pas la torsion et qu'elle se brisa tout net dans le postérieur du papi.

Après bien des pincements de fesse et une séance de pince à épiler, le morceau d'aiguille fut laborieusement retiré et on oublia l'événement mais ainsi que le chantait si bien Brassens, mon grand-père aimait raconter cette histoire à ses petits-enfants.

## LE NOISETIER

Il y a une trentaine d'années, j'observais un ouvrier qui débarrassait les pierres d'une embrasure de porte aux fins de rétablir un passage. Au milieu de cette ouverture avait poussé un noisetier ; le garde champêtre qui passait par là me dit : « cet arbuste a été le témoin d'un premier baiser de deux jeunes gens qui se retrouvaient à cet endroit ». Sachant que ce jeune couple allait revenir au village, je récupérais l'arbuste et le plantais bien consciencieusement en attendant de revoir l'amoureux devenu chef de famille afin de lui confier le témoin de ses amours de jeunesse. Celui-ci fut très surpris et me dit qu'il n'en était rien de cette histoire, mais il voulut quand même récupérer le noisetier qui d'après lui, donnait déjà, c'est bizarre, des fruits succulents 40 ans auparavant.



Un des coupables de l'essaimage

Totalement déçu d'avoir raté mon effet « nostalgie », je décidais de ne lui donner que la moitié de l'arbre qui avait pris une ampleur considérable. Bien m'en pris, car depuis plusieurs années, j'ai la visite d'écureuils qui, non seulement dévorent les noisettes mais également les enfouissent un peu partout si bien que je me retrouve à la tête d'une multitude de noisetiers plantés partout ici et là qui croissent et se multiplient comme d'ailleurs les petits jeunes du début de mon histoire qui ont maintenant des enfants et des petits-enfants.

## FÂCHEUSE ERREUR

(traduction dans notre français actuel)

L'histoire que je vous raconte maintenant fait partie de celles d'Henri LE MULLOIS, conseiller municipal dans les années 60, qui aimait particulièrement faire des



L'Eglise vue de l'Avenue en 1943

vers en patois du pays (source Evelyne & Georges MAURY-LE MULLOIS).

Pendant l'occupation allemande, dans l'avenue il y eut longtemps une tombe. Nous savions que ce n'était pas une bombe.

Quelqu'un eut l'idée saugrenue, à moins vraiment qu'il ait cru qu'en dessous il y avait d'enterré un canadien ... ou un anglais, de déposer pendant longtemps des fleurs.

Mais ce n'est qu'à la libération que l'on s'aperçut de la méprise. Quand l'autorité concernée procéda à « l'exhumation », c'était tout bonnement des toilettes !!! Fallait que cela prête vraiment à confusion pour s'en aller fleurir des étrons.

TEXTE ORIGINAL

*Vous rapp'lois, ont' aides, dans l'avenue  
Y a eu pendant longtemps une tombe ?  
No savait qu'ch' était pas une bombe.  
Quisqu'un en l'idée saugrenue  
(A moins qu' vraiment y l'aurait)  
qu' la d'sous d'vait y avoir d'enterré  
Un canadien ... ou un anglais ?  
Y eut longtemps des fleurs de mises.  
Cha n'est qu'à la libération,  
qu'no s'aperçut de la méprise,  
Quand l'autorité concernée  
Procéda à l'exhumation...  
Ch' était, tout bonnement... des feuilles !  
(Fallait qu' cha prête à confusion  
Por d'en aller fleurir d'étrons !)*

# Thaon d'Hier et d'Autrefois

Yves LEULLIER et Richard MAURY

## LES RUES DU LOTISSEMENT ELÉAZAR

Il est toujours délicat de choisir les noms de nouvelles rues lors de la création d'un lotissement ; nos prédécesseurs avaient choisi les arbres et les fleurs et, en 1989 (j'étais déjà là), ce furent les sujets révolutionnaires et le débarquement puis enfin les vieux métiers. Pour le Val, ce sont les femmes célèbres qui furent mises à l'honneur mais pour le Jardin et le parc Eléazar, nous avons décidé que ce seront nos célébrités à nous, celles qui ont fait THAON au 20<sup>ème</sup> siècle, qu'il nous fallait mettre à l'honneur avant qu'elles ne tombent dans l'oubli à tout jamais. Pour mieux faire connaître ces personnes, j'ai demandé à mon ami Yves LEULLIER de m'apporter son aide précieuse dans cette tâche et après ses recherches très pointues, j'y ai mis mon « grain de sel » afin de donner une petite touche humoristique aux personnages que j'ai bien connus.

Richard MAURY

### Abbé Georges PINÇON ( 1887-1963)



Georges Constant Pierre Pinçon naît à Caen, rue de la Porte au Berger le 24 octobre 1887. Son père Alexandre a épousé deux ans auparavant Virginie Céleste Niard à Verson, leur village d'origine. Le père de Georges est charron de métier, et les témoins de la naissance le sont tous deux également. Attiré par la vocation, Georges suit les études du grand séminaire, est ordonné

prêtre en juin 1910, et dès le mois suivant, nommé vicaire de Saint-Patrice à Bayeux.

Son ministère le mène à compter d'août 1912 à Sainte-Foy-de-Montgommery (Calvados) où il reste jusqu'à sa nomination à Thaon le 1er avril 1935, succédant au père Alfred Lorens. Il assure avec ardeur tous les services relevant de sa charge trois décennies durant, aussi dans la difficile et douloureuse période de la dernière guerre.

Si le vaste presbytère rue du Bigard où il loge ne subit de dégâts, l'église par contre est gravement endommagée par deux obus lors du débarquement allié de juin 44. L'un d'eux tombe même au cours de l'office dans la nef, en plein sermon, ce qui n'empêche pas le curé au caractère bien trempé de poursuivre et le mener à son terme.

Désormais, la célébration des messes dominicales ne peut se tenir que dans la chapelle du château ou dans le baraquement de fortune à proximité de l'église détruite. Alors qu'en 45 il s'avère impossible, ne serait-ce que de disposer de papier bitumé pour protéger l'édifice, le maire de Thaon, Léon Boitard, continue avec opiniâtreté auprès du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme à faire avancer le dossier. Pour sa part, l'abbé Pinçon déploie toute son énergie pour récolter des fonds pour aider à la reconstruction de l'église ; il n'hésite pas à lancer un véritable SOS tous azimuts « inter arma caritas » (la charité au milieu des armes) aux bonnes volontés.

Ce n'est qu'en 1950 que le prêt contracté par la mairie permet de reconstruire l'édifice, selon les plans de l'architecte M. Prodhomme de Bernières.

Le curé veille alors à drastiquement réduire l'excessive et exubérante statuaire antérieure, souvent endommagée au profit d'œuvres contemporaines. Ainsi fait-il appel aux sculpteurs sur bois Mabel Garner et Morley Truman qui réalisent les statues de saint Pierre et

de la Vierge à l'enfant qui se dressent au transept de l'église.

Après avoir exercé à Thaon son ministère pendant près de trois décennies, l'abbé s'éteint le 14 janvier 1963 dans sa 76<sup>ème</sup> année ; lui succède l'abbé René Devaux. L'abbé Georges Pinçon repose près du mur extérieur sud au-delà du transept dans l'enclos des de Morel de Than.

Les aînés gardent encore le souvenir de cet homme énergique en mémoire, et ceux qui ne l'ont connu peuvent aujourd'hui encore en découvrir les œuvres.

Y.L.

### L'Abbé PINÇON et « le chic type »

Bien que la séparation de l'église et de l'état datait déjà de 50 ans, la vie religieuse faisait partie à 95 % des préoccupations des Thaonnais et l'Abbé Georges PINÇON en était le chef d'orchestre. J'étais enfant de chœur et le matin, avant l'école, il nous fallait rendre la messe avec 4 personnes maximum à l'office. Notre récompense, mis à part les cornets de dragées que nous recevions lors des baptêmes, c'était la galette des rois que tout le clergé de la commune partageait au presbytère lors de l'Épiphanie.

L'Abbé PINÇON me reprochait gentiment déjà les chansonnettes que j'interprétais et je me souviens surtout de cette phrase qu'il m'a dite un jour : « Richard, le principal dans la vie c'est d'être un chic type ». Et bien, j'ai essayé de l'être, sans être parfait, mais j'ai fait le maximum afin de transformer mon essai ... le chemin est long mais celui que j'ai parcouru m'a quelque peu rassuré.

R.M.

### Léon BOITARD (1868-1962)

C'est un bien précieux que la transmission générationnelle d'un savoir-faire qui implique trésor de pédagogie ! Les aïeux de Léon en sont le parangon : Jean Isidore Marc, Martial Isidore, Jean-Baptiste, voire son trisaïeul Simon, né en 1737, tous exerçaient à Thaon le métier de charpentier. Léon empruntera une autre voie de la pédagogie en embrassant la carrière d'instituteur avant de se lancer en politique. Sa mère, Louise Bénonie CHAPRON, dentelière, épouse à 21 ans, le 26 octobre 1867, Jean Isidore Marc, charpentier âgé de 25 ans. Jules Léon naît à Thaon le 28 juillet 1868. Passé son certificat d'études, une dispense de Jules Ferry lui est nécessaire pour intégrer à 15 ans l'École Normale d'Instituteurs. Il est dégagé en 1888 des obligations militaires et remplit son engagement décennal d'enseignant à compter du 12 janvier 1889.



Jules, instituteur âgé de 25 ans, épouse à Boulon le 8 août 1893 Marie Amanda Augustine DENISE, 18 ans, aussi native de Thaon. C'est dans ce village que naissent les trois premiers enfants, dont François le 24 mai 1898, leur second fils, qui sera un peintre réputé. Après avoir enseigné à Boulon, il poursuit sa carrière à Thaon, demeurant rue de l'Ormelet entouré de ses nombreux enfants, et s'intéresse à la vie de la cité. Le 17 mai 1925, candidat au poste de maire, c'est Eugène LE PERRIER qui le devance d'une voix, mais il est proclamé avec Charles BASLY délégué du bureau de Bienfaisance. Il poursuit son mandat de conseiller

jusqu'au 13 mai 1945, où, au troisième tour de scrutin, il est élu maire au bénéfice de l'âge face à Pierre GUERRIER, avec Louis BUON pour adjoint. Pendant toute cette difficile période d'immédiate après-guerre, il déploie une incessante activité quotidienne pour reconstruire et restaurer la commune sinistrée. La pompe à incendie est réparée, la rivière curée, et il doit faire montre d'une grande tenacité pour que soit des années après réparé le pont sur la Mue à Barbières dont le parapet était tombé suite au passage des troupes alliées. Le premier grand chantier est celui de la restauration de l'église ; des plans en sont dressés par l'architecte, mais reste à connaître le montant des devis et leur financement. Le 27 octobre 1947, Léon BOITARD est reconduit maire par 6 voix contre 4 à Pierre GUERRIER. Un avant-projet intercommunal du MRU – Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme – est soumis relatif à l'adduction d'eau potable à toutes les habitations entre les communes de THAON, du Fresne-Camilly et de Fontaine-Henry.

Léon est élu le 17 octobre 1948 délégué au Conseil de la République. Un autre gros chantier consiste en la reconstruction du clocher de l'église. Il est accepté par le MRU et un premier crédit est alloué pour le début des travaux. Il est procédé le 2 décembre à leur adjudication, et la réalisation requiert un emprunt par la commune de 225000 F sur 15 ans au taux d'intérêt de 6%. Des démarches sont entreprises fin 1951 pour la création d'une troisième classe, l'UNCMT offrant même de l'héberger gratuitement à titre provisoire. M.LEPELTIER, architecte de Courseulles, fait un avant-projet de construction de deux classes et d'une salle de mairie dans la maison rachetée à la veuve GOUEL pour 1800000 F. Le 5 mai 1953 est installé le conseil municipal avec la reconduction de son équipe dirigeante. La création d'un syndicat intercommunal gérant l'adduction d'eau et la nouvelle école mobilisent toutes les énergies. Le maire suggère d'intituler « École Jules FERRY » l'édifice, son adjoint, suivi par tout le conseil, propose « École Léon BOITARD », ce que Raymond BAUDUIN, inspecteur d'académie n'approuve pas, et la première pierre de l'école Léon BOITARD est néanmoins posée le 2 février 1955. Des travaux de captage pour l'adduction d'eau sont

# Thaon d'Hier et d'Autrefois

effectués en août 55, et la commune adhère au syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable. En vue de la construction d'une nouvelle mairie, Léon BOITARD offre de faire donation du terrain cadastré A 469/470 lui appartenant d'une contenance de 7a 27 ca, poussant la générosité à en régler même les frais notariés. Le conseil accepte avec empressement cette belle libéralité. Les plans en sont fournis par M. LEPÉLTIER, l'architecte de la commune. L'électrification des cloches se trouve également réalisée. Le 14 février 1959 a lieu sous la présidence de Jean TOMASI, préfet du Calvados, l'inauguration du groupe scolaire de filles LÉON BOITARD. Est installé le 20 mars 1959 le conseil municipal qui élit à nouveau à sa tête Léon BOITARD par 11 voix contre 1 pour Pierre GUERRIER (notable différence pour cette 4<sup>ème</sup> fois), et le reconduit comme délégué au Sénat.

Pour honorer ce grand serviteur de l'État dont la vie fut entièrement consacrée à la bonne gestion de la cité, lui est remise la Croix de Chevalier de la légion d'honneur le 10 octobre 1959, l'impétrant arborant 91 printemps ! La construction de la mairie sera assurée par M. CONTAMINE, architecte à Courseulles.

En sa séance du 22 janvier 1962, le conseil municipal observe une minute de silence à la mémoire de son maire, décédé le 8 janvier. Succédera le 8 février en tant que premier édile le maire adjoint Louis BUON avec BARBOT pour nouvel adjoint qui, par 8 voix contre 5, aura devancé LE MULLOIS.

Dénommer de son nom une des rues du nouveau lotissement permet à juste titre d'honorer la mémoire de ce grand Thaonnais et les conseillers doivent se féliciter de le prendre pour modèle. Y.L.

## Gustave HOUEL (1914-2003)



L'ÉCOLE DE MONSIEUR HOUEL

J'étais avec Monsieur HOUEL quelques jours avant son décès et nous évoquions le passé. Il avait décidé d'arrêter son existence et ne se nourrissait plus, la vie n'ayant plus d'intérêt pour lui il était serein et me confiait ses dernières pensées. L'assassinat de Samuel PATY nous a rappelé toute l'importance que les enseignants ont et avaient dans notre jeune existence et si quelqu'un a marqué celle des garçons de Thaon dans les années 50-60, c'est bien Gustave HOUEL.

Il était né en juin 14, un mois avant le début de la Grande Guerre, et toute sa jeunesse avait été marquée par le souvenir de cette boucherie qui avait duré 4 ans. Il s'était orienté vers la carrière de maître d'école et après avoir fréquenté l'école normale, diplômés en poche, il était en poste à Asnelles lorsqu'il fut appelé sous les drapeaux de 1936 à 1939.

Puis ce fut la « drôle de guerre » dans les transmissions du Génie et, comme un million de ses compatriotes, il devint prisonnier des allemands en juin 1940. Il fut libéré en août 1943 et reprit son poste d'enseignant. Il me confia qu'il avait choisi un peu plus tard THAON

à cause du poste de secrétaire de mairie qu'il occupait en plus de celui d'enseignant et qui lui permettait d'améliorer ses revenus. Arrivé pendant l'été 1947, il se consacrait déjà aux colonies de vacances lesquelles prirent un essor considérable dans l'immédiat après-guerre. Il participa à la création de l'UNCMT en 1949 et c'est lui qui fit louer puis acheter le Moulin de Barbières, berceau de cette création, qui vit chaque été des centaines d'enfants de la région caennaise et de plus loin profiter du bon air de la vallée de la Mue. D'abord secrétaire-trésorier, il devint Président de cette association laquelle, avec le partenariat de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), ouvrit de nombreux sites (ou centres) en bord de mer et en Savoie, dans les Vosges et les Pyrénées, puis à l'étranger.

A THAON, ce descendant des hussards de la 3<sup>ème</sup> République, éduquait «parfois de manière forte» toute une génération de garçons qui ont tous réussi au minimum leur certificat d'études primaires. Il créa l'amicale laïque qui nous permettait chaque année de faire un voyage en bus et la tour Eiffel, les châteaux de la Loire et bien d'autres endroits ou monuments n'avaient plus de secrets pour nous.

Athée, il faisait une «petite guéguerre» au curé l'Abbé PINÇON en nous faisant arriver en retard au catéchisme. J'aimais son sourire malicieux et son rire coquin lorsqu'il faisait une blague à ce dernier et ce fut l'extase lorsqu'on lui rapporta qu'un jour, où le curé nous parlait des miracles de Jésus, je lui avais dit que Monsieur HOUEL en avait fait un en retrouvant mon porte-plume dans mon pupitre mal rangé alors que je le cherchais depuis de longues minutes.

Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Commandeur des Palmes Académiques, il était également très fier d'avoir reçu une médaille du Ministère de la Justice pour ses années d'assesseur près le Juge du Tribunal pour Enfants de CAEN. Mais une de ses plus grandes satisfactions, c'est d'avoir vu, en 1995, que les 4 maires adjoints de la commune étaient tous ses anciens élèves.

Il termina sa carrière d'enseignant avec la nomination de Directeur du groupe scolaire primaire de COLOMBELLES qui comportait 15 classes.

Je pourrais écrire un livre sur la carrière à THAON de Gustave HOUEL, Maître d'École et Secrétaire de Mairie très respecté, et pense que d'avoir donné son nom à une rue au Jardin d'Eléazar (personnage biblique), est un clin d'œil à cet acteur de la vie thaonnaise qui ne manquait pas d'humour et pour lequel mon attachement reste intact. R.M.

## Pierre GUERRIER, maire de THAON de 1929 à 1945



Il remporta devant Alexandre MASSIEU de CLERVAL les élections de mai 1929 pour succéder à Eugène LE PERRIER, et son mandat connaîtra son terme lorsque, au bénéfice de l'âge, Léon BOITARD, au second tour, sera proclamé maire en septembre 1945. Fils d'un agent d'affaires, Pierre GUERRIER naquit à Caen en 1893. Engagé volontaire en avril 1913, il vécut plus de quatre ans de captivité, d'août 1914 à décembre 1918. En août 1920, il épouse à Caen Madeleine BOSQUIN, et le couple donne le jour en août 1922 à leur fille Jacqueline. La

famille réside au hameau de Barbières, et, outre son mandat de maire, Pierre exerce la profession d'agriculteur.

Décédé en décembre 1978, il repose dans le cimetière du village dont il fut le maire 16 années durant, aux côtés de son épouse décédée en novembre 1982. Devant la pierre tombale se trouve une plaque portant l'inscription « Ceux du 13 juillet 1943 », témoignage de reconnaissance des jeunes auxquels il épargna in extremis d'être transférés en Allemagne. R.M.

## Emile MAUGER

Emile Valentin Anthime MAUGER voit le jour à Paris (11<sup>ème</sup>) le 2 février 1842. Son père Anthime Vital Agricole, natif de Douvres-la-Délivrande, est ingénieur civil et travaille comme entrepreneur de travaux publics. Il a épousé Caroline Eliza GUIARD, originaire de Chatou (Seine & Oise) dont la sœur cadette Sophie Victorine est mariée à Antoine CASTOR, entrepreneur de travaux de dragage qui demeure à Chatou. Le lien de parenté entre les deux familles CASTOR et MAUGER se trouve encore renforcé par le mariage d'Emile ; il épouse en effet le 9 octobre 1867 à Paris (VIII<sup>ème</sup>) sa cousine Victorine Elisa, la fille d'Antoine CASTOR et de Sophie Victorine. Un des témoins de ce mariage, Joseph Francis OLLIFFE, s'avère être le médecin du duc de Morny, le demi-frère de Napoléon III. Il prendra part active au «projet Deauville» qui ne connaîtra par la suite grande réussite. Emile, qui a suivi l'école des arts et manufactures, est ingénieur et, après avoir obtenu la concession, prend en charge la construction de la ligne de chemin de fer de Caen à la mer. Les affaires deviennent florissantes, ce qui lui permet de racheter d'Albert de Saint-Pol, le légataire universel de la comtesse de la Rivière Pré d'Auge, le château de Thaon. En 1878, son épouse Victorine Elisa décède, âgée seulement de 30 ans. Emile continue de s'investir en politique et parvient à devenir de 1881 à 1885 député du Calvados à l'Assemblée nationale. Son attachement à la commune se manifeste par ses contributions financières, ainsi à la restauration du clocher foudroyé en octobre 1895 de la nouvelle église Saint-Pierre, ou au parrainage d'une de ses trois nouvelles cloches. Il épouse en 1902, à la mairie du VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, en secondes noces Jeanne LéVY, âgée de 27 ans dont le père exerce comme comptable. L'année suivante, il brigue le mandat de maire de Thaon et l'acquiert par 7 voix contre 3 pour Gustave LEPÉLTIER. Ce château dont la grille porte alors son chiffre (E M), il ne l'occupe pas de façon régulière ; ainsi y relève-t-on en 1906 son gérant Fernand REY ou son régisseur LE ROUX en 1911. C'est sous sa mandature qu'est créée une école enfantine à l'école de filles, et l'adhésion de la commune au projet de construction d'un réseau téléphonique lui doit être créditée. Il sera à cet égard le premier abonné à ce nouveau moyen de communication. Souvent happé par ses activités dans la capitale, son assiduité aux conseils n'est pas optimale, et ceci peut expliquer la raison de sa démission ; lui succède le 3 février 1907, Emile BLET qui avait déjà exercé cette fonction de 1881 à 1885. L'ingénieur des arts et manufactures, ancien député du Calvados, décède le 15 janvier 1914 à Paris, dans sa 72<sup>ème</sup> année, et son épouse ne lui survira que d'une année, n'ayant pas atteint l'âge de 40 ans. La notabilité d'Emile MAUGER ayant traversé les décennies, ce fut un choix judicieux qu'une des nouvelles voies des Jardins d'Eléazar porte son nom. Y. L.

# Commerçants et artisans

## • BAR TABAC : LE CODE BAR

M. BOUSQUET Thomas – 09 86 75 34 85

## • BOUCHERIE – CHARCUTERIE - EPICERIE

### Carrefour Express

M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

## • BOULANGERIE PATISSERIE

Aux Délices des Moulins - 02 31 94 25 48

M. et Mme PASSELERGUE Christophe

## • RESTAURANT « Auberge de la mue » HOTEL

Madame LEMARCHAND et Monsieur DELAUNAY -  
02.31.28.37.32

## • COIFFEUSE : JENNY-COIFF

Mme BAYEUX Jennyfer - 02 31 80 32 32

## • COIFFEUSE : LES CISEAUX ROSES

Mme BOIZARD Vanessa – 06 49 95 86 17 - 02 50 01 62 56

## • COIFFEUSE à domicile :

Mme JARRY Claire - 06 83 22 63 11

## • GAZ TOTALGAZ – CARREFOUR GAZ

M. DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

## • ANTARGAZ : (réseau) – 0974 75 75 75

• GITES : M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40

## • CHAMBRES D'HOTES

- Le Relais des Fleurs – lerelaisdesfleurs@free.fr

www.lerelaisdesfleurs.com – 06 16 75 87 80

- L'Ecurie Gourmande - www.bandnormandie.fr

Tel : 07 87 84 17 38

## • Fibre optique : VISIO INFORMATIQUE

M. MOREL Jean-Claude

jcmvisio@gmail.com - 06 08 94 28 13

## • DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN

M. Mombreux Bruno – 02 31 80 59 02 – 06 33 08 71 50

## • PHOTOGRAPHE : Andrea MODZYPIX - 07 81 88 19 58

modzypix@hotmail.com

## • PHOTOGRAPHE : Laëtitia Photography - 06 61 61 14 28

## • MA BOITE DIGITALE : Mélanie Vichard-Laurelli

06 17 33 02 01 - melanielaurelli@gmail.com

## • ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. DESMEDT Juan – 06 60 99 30 51

## • MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02.31.80.14.32.

## • TRANS SERV : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Didier – 02 31 96 90 09

## • MECANIQUE – TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAULT Daniel – 02.31.80.03.03.

## • AGENCE POSTALE COMMUNALE : 02.31.30.18.95

## • PIZZERIA LA PULCINELLA

Monsieur CARLONI Grégory - 02.31.28.38.40

Service midi et soir, sauf le dimanche midi. Fermé le lundi

## • PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES

Office religieux à la Résidence du Parc -Thaon le dernier  
jeudi du mois à 14h30

Monsieur le Curé Florent KAWANE : 02.31.80.10.42 (Creully)

## • EMPLOI

Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E :

Mme Stéphanie FAUTRAS 02 31 26 95 95

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL

# Tarifs communaux

TARIFS 2021		INFORMATIONS DIVERSES
<b>CANTINE</b> : le repas Présence cantine	3,98 € 1,70 €	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la Mairie de Thaon 02 31 80 01 36
<b>GARDERIE</b> : 1/4 heure 1/2 heure 1 heure Dépassement horaire après 18h30	0,45 € 0,90 € 1,80 € 10,00 €	
<b>ETUDE SURVEILLÉE : LUNDI ET JEUDI</b>	3,66 €	
<b>MAISON DU TEMPS LIBRE</b> Location habitants de Thaon 12 heures 24 heures 48 heures Location extérieurs de Thaon 12 heures 24 heures 48 heures	144,00 € 266,00 € 381,00 € 178,00 € 335,00 € 477,00 €	<b>Forfait chauffage</b> : location de 12h et 24h : 24,00 € location de 48 h : 46,00 €  <b>Location vaisselle</b> Option forfait par couvert : 1,00 € <b>Forfait casse/par pièce</b> : 4,00 €
<b>LOCATION ESPACE «MICHEL FRÉROT»</b> (du jeudi au mercredi) • Location habitants de Thaon pour exposition ou conférence à but lucratif et réunion publique • Extérieurs commune pour exposition ou conférence à but lucratif et réunion publique • Habitants de Thaon ou extérieurs pour exposition ou conférence à but non lucratif	65,00 € 79,00 € <b>UNIQUEMENT</b> Forfait de frais de fonctionnement	<b>Forfait de frais de fonctionnement</b> 28 euros
<b>DROIT DE PLACE</b> Forfait pour les camions	0,75 € 56,00 €	le mètre linéaire Autorisation à demander en mairie
<b>CONCESSION CIMETIÈRE</b> 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	111,00 € 174,00 € 222,00 €	
<b>CIMETIÈRE PARC</b> 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	90,00 € 129,00 € 159,00 €	Au prix de la concession il conviendra d'ajouter - caveau pour urne : 324,00 €

## FRELONS ASIATIQUES

Depuis juillet 2017, la Commune a adhéré au plan de lutte contre le frelon asiatique. Signalez-nous les nids de frelons asiatiques en mairie afin qu'ils soient répertoriés et détruits ! Les frais d'intervention sont pris en charge à 70% par la Commune et à 30% par le Conseil Départemental.

### RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à pattes jaunes. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orangé.

Petit nid de printemps de la taille maximum d'un petit bol, attaché à n'importe quel support, on le trouve sous les appentis, dans les garages, les hangars, les vérandas et, bien évidemment, dans les arbres, jusqu'à la fin juin. S'il est accessible, il peut être détruit le soir avec une bombe insecticide ou mis en sac prudemment, écrasé ou mis au congélateur quelques heures pour tuer les quelques frelons qu'il abrite.

Nid d'été de très grosse taille. Attention, il peut contenir plusieurs milliers de frelons !!!



Son élimination par vos propres moyens peut être dangereuse. Ces nids doivent être signalés à la mairie pour être détruits par un professionnel.

**ATTENTION N'INTERVENEZ PAS VOUS-MÊME SUR LES NIDS DE GROSSE TAILLE !!!**

### INFORMATIONS :

www.fredonbassenormandie.fr/frelon-asiatique/particuliers/



**DÉCHETS MÉNAGERS :**  
A compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, tous les emballages et les papiers se trient et se recyclent.

Dès le 1er avril 2021, la Communauté urbaine Caen la mer fait évoluer les consignes de tri des déchets sur son territoire pour répondre aux objectifs de développement durable fixés par la Loi de Transition Ecologique et de Croissance Verte (LTECV). D'une manière générale, le passage en extension des consignes de tri permet d'améliorer le recyclage des déchets et de simplifier le tri au quotidien.

Les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ainsi que les consignes de tri restent inchangés jusqu'au 1er avril 2021. Ensuite davantage de sortes de plastique pourront être recyclés.

**DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST AU PRINTEMPS**

**DECHETS VERTS :**  
Collecte des déchets verts à Thaon (à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021) :

Afin d'améliorer la collecte en porte à porte des déchets verts dans votre commune, et de répondre aux obligations en matière de prévention des risques pour le travail des agents de collecte, Caen la mer mettra à disposition des usagers disposant d'un jardin, un bac à couvercle vert. Vous pourrez y déposer : les tontes, les feuilles et les branches de petites tailles. 5 fagots pourront être présentés à côté du bac (lien non métallique ni plastique).

Plus d'infos sur : [caenlamer.fr](http://caenlamer.fr) ou 02 31 304 304 (à partir du 1er janvier 2021)

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril et se terminera fin novembre, tous les mardis.

**MISE EN DECHARGE ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE CAEN LA MER :**

depuis janvier 2020, sept déchèteries (Bretteville-l'Orgueilleuse, Bretteville-sur-Odon, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville-sur-Mer, Mouen et Ouistreham) sont accessibles gratuitement aux habitants de la Communauté urbaine de Caen la mer, sur simple présentation d'un justificatif de domicile ou d'une pièce d'identité. Toutes les conditions d'accès sont disponibles sur le site internet de Caen la mer rubrique « collecte des déchets ».

**COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL :**

Pour les personnes âgées de 75 et plus, et pour les personnes en situation de handicap, il existe un service gratuit de collecte à domicile des encombrants sur rendez-vous. Pour en bénéficier, il faut contacter le service des déchets ménagers  
Tel : 02 31 30 43 04

# Etat-civil

## NAISSANCES

DESCHARMES Robin	22/01/2020
VALOGNES Lou	21/02/2020
THENAULT Liwenn	29/02/2020
LE BRIS BELLANGER Nathan	06/03/2020
ALLAIN Ambre	23/03/2020
ALHAMIDI Neïlone	03/04/2020
GUIBERT Nathanael	23/04/2020
CAILLY Léon	03/05/2020
LIMONGI Mila	09/05/2020
CARIDADE PUJADES Filipa	18/05/2020
BENOIST Malone	05/06/2020
LEGAY Priam	11/06/2020
SAMPIERI Antoine	28/06/2020
PIERZO Marius	07/07/2020
TERTRAIS Héloïse	07/08/2020
PATRIX Amélia	10/08/2020
DORMY Chloé	10/09/2020
TOUZÉ Maxine	18/09/2020
GELHAY Victoria	06/10/2020
DEBAIZE Lucie	20/10/2020
BANCE EMERIAU Lison	27/10/2020
LAURENT Iris	16/11/2020
MARIE Éléonore	16/11/2020



## MARIAGES

TOUPET Gilbert et FOUCHARD Isabelle	10/01/2020
CHAUSSARD Jacques et RIVEY Anita	18/07/2020
LEMOISSON Adrien et GRINGER Madelyne	19/08/2020
DESMEDT Juan et BOULAY Mélanie	19/09/2020
GUÉRARD Alban et RENOUF Élise	19/09/2020
KERGUÉNO Fabrice et ALMIRE Sonia	19/09/2020
JOULAUD Jérôme et PRUVOST Patricia	26/09/2020



## DECES

GERMAIN Yvette	31/12/2019
ALLAIS Bernard	13/01/2020
BOHM Jacqueline	29/01/2020
PERSILLET Gaston	01/04/2020
PÉTITON Roland	10/04/2020
MARESQ Madeleine	24/04/2020
VINCENT Juliette	29/05/2020
PERONNE Claude	24/07/2020
BEIGBEDER CALAY Francine	25/07/2020
VILLETTE Odette	12/08/2020
TANQUEREL Christiane	18/09/2020
DELAIN Odile	08/10/2020
LORRET Renée	16/10/2020
DAZEL Maurice	21/10/2020
AMET Jeannine	08/11/2020
PITTNER Michel	10/11/2020
CRÉPIN Odette	12/11/2020
VAUCLIN Yves	26/11/2020
MARGUERITTE Germaine	04/12/2020
LECLERC Serge	15/12/2020



# ASSOCIATION MATHILDE

Mathilde est une Association loi 1901, créée en 1994, qui a pour but de promouvoir, organiser et suivre le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal pour la population du Calvados.

**ASSOCIATION MATHILDE**

Dépistage des cancers dans le Calvados  
28, rue Bailey - 14000 CAEN - Tél. : 02 31 93 82 00 - Fax : 02 31 93 82 50 - Mail : [info@mathilde.asso.fr](mailto:info@mathilde.asso.fr)  
Site Internet : [www.mathilde.asso.fr](http://www.mathilde.asso.fr)

## UNE BOÎTE AUX LETTRES AUX NORMES pour votre courrier

Inscrivez lisiblement sur votre boîte aux lettres les noms de toutes les personnes du foyer ainsi que l'adresse complète de votre habitation (avec numéro de voie)



**B.A.C.E.R. DU PRE -BOCAGE**  
BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION.  
ROUTE DE TORIGNI - 14240 CAUMONT-LEVENTÉ

Vous pouvez déposer vos textiles dans un bac de récupération qui se trouve sur le stade Hidalgo.

**VOUS POURREZ DEPOSER VOTRE SAPIN DE NOEL**  
DANS L'ESPACE RESERVE A CET EFFET, SUR LE PARKING DU STADE HIDALGO  
DU SAMEDI 2 JANVIER  
AU SAMEDI 16 JANVIER 2021



**Bertrand BOUYX**

Permanence ouverte au public :  
46, rue Saint Jean  
Allée de l'Orangerie - 14400 BAYEUX

De 10h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous. Afin de rester à votre écoute et dans la mesure de mes disponibilités, je propose un moment décharge directement au domicile de nos concitoyens qui rencontrent des problèmes de mobilité.

Prenez contact au 03 31 10 48 10  
[bertrand.bouyx@assemblee-nationale.fr](mailto:bertrand.bouyx@assemblee-nationale.fr)

**PARTICULIERS**  
A compter de 2020, vous serez amenés à entretenir l'espace public devant chez vous.

**en route vers le zéro phyto**

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte adopté au 1<sup>er</sup> JANVIER 2017 favorise les produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics.  
Moins de pesticides, c'est meilleur pour la santé et l'environnement.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**POMPIERS** : 18 - SAMU-SMUR : 15

**GENDARMERIE** Creully : 02 31 29 54 80  
Courseulles : 02 31 29 55 20

**MEDECIN** : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

**PHARMACIEN** :

Mme JULIEN Anne et Mme LOUETTE Gaëlle : 02 31 80 01 88

**PHARMACIE DE GARDE** : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

**INFIRMIER** : M. Eric PELLETIER Mme Florence CATHERINE

Cabinet : 02 31 80 35 32 - Portable : 06 09 37 29 76

**CABINET DENTAIRE** : Docteur BANYAI Erika : 02 31 80 31 30

**KINESITHERAPEUTE** : M. Julien VILLEDIEU : 02 31 80 09 20

**OSTEOPATHE** : M. Eric Vignes : 02 31 80 09 20

**SERVICE SOCIAL** :

Douvres la Délivrande, pôle assistantes sociales : 02 31 37 66 10

Creully : Mme FOULON Virginie : 02 31 80 15 17

**PUÉRICULTRICES** :

Creully : Mme DEBRAY Véronique : 02 31 80 15 17

Douvres la Délivrande : Mme MATA Laurie - 02 31 37 66 22

Mme TUBOEUF Françoise

**AGENCE POSTALE COMMUNALE** :

Du Lundi au Vendredi : de 10h à 12h et 16h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h30

Départ courrier : 11h45

**PERCEPTION** : Ouistreham - 9 route de Lion

BP 14 150 Ouistreham

**EDF GDF** : Douvres la Délivrande

Dépannage Gaz : 08 10 03 1000

Dépannage Electricité : 08 10 333 014

**SAUR (EAU)** : Gretheville : 02 31 52 53 54

**EAUX de NORMANDIE** (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24 - Service Clientèle : 0 969 365 265

Urgences techniques : 0 969 366 266

## MICRO-CRÈCHE

Inscriptions : Hapili Aïna Thaon, site : [www.leafleo.com](http://www.leafleo.com)

## ASSISTANTS MATERNELS

Relais Petite Enfance : l'Escale

3 rue Loik Cavelec - Brettetville-l'Orgueilleuse

14740 THUE ET MUE

**Contact** : Mme Christine GAUCHET,

Le bureau est ouvert le mardi de 13h30 à 18h30

et le jeudi de 13h30 à 17h30.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de venir.

Tél. 02 31 26 05 76 - Email : [ram.escale@famillesrurales.org](mailto:ram.escale@famillesrurales.org)

Informations sur le site : [www.seej.fr](http://www.seej.fr)

rubrique relais petite enfance.

## EHPAD

HOM'AGE

Résidence du Parc - Rue du Château d'Eau

14610 THAON - 02 31 80 22 10

## RAPPEL

### De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

#### Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

#### Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

#### LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux

personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les détritrus sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

#### AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des détritrus, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissements  
Dénéigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

#### Destruction des nids de guêpes et frelons

#### Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris - BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

## Thaon Thue ou Mue

### Développement personnel

Activités : Initiation à la relaxation et la méditation - Travail Trans-générationnel en groupe avec la méthode des Constellations systémiques, qui a été élaborée il y a 40 ans en Allemagne. Cette technique évacue des blocages et des peurs et libère des tensions de tous ordres en dénouant des liens créés à notre insu avec des événements graves rencontrés par nos aïeux, pacifiant ainsi l'ordre familial.

**Contact** : Daniel HOUEL  
[thaon.thue.ou.mue@gmail.com](mailto:thaon.thue.ou.mue@gmail.com)  
06 85 30 70 97

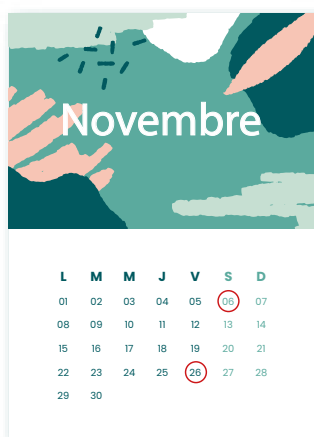
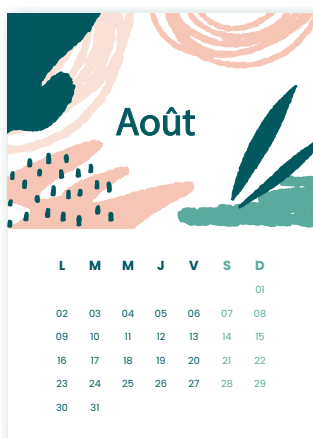
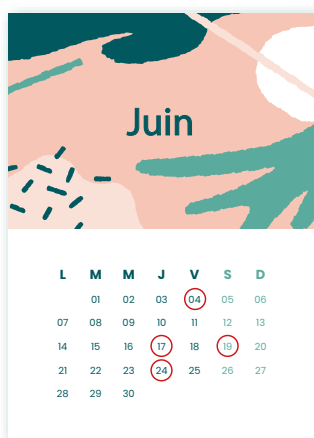
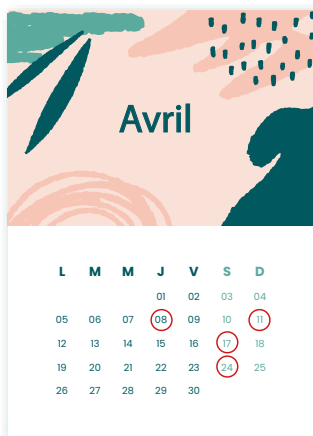
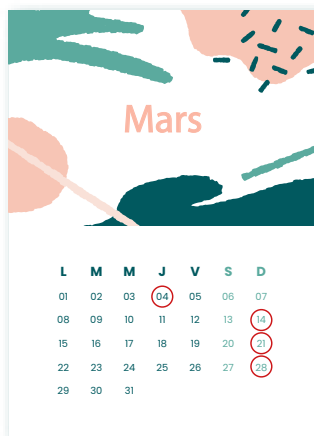
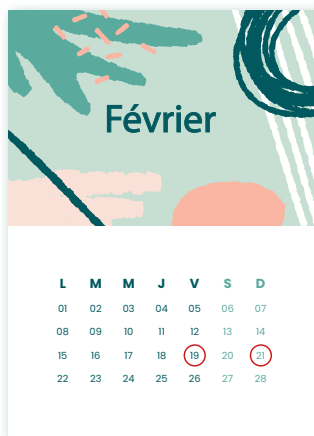


DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairies de Douvres-la-Délivrande, Caen, Hérouville-Saint-Clair	1 mois	2 photos d'identité récentes - Livret de famille à jour et acte de naissance - Justificatif de domicile (2 pour les enfants) - Ancienne carte d'identité - Voir pour situation familiale particulière.
Passeport Biométrique	Mairies de Douvres-la-Délivrande, Caen, Hérouville-Saint-Clair		Prendre rendez-vous auprès du service passeport des mairies équipées du matériel permettant d'enregistrer les demandes d'établissement des passeports biométriques
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune toute l'année. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	A télécharger sur service public.fr		Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex <a href="http://www.justice.gouv.fr/cjn">www.justice.gouv.fr/cjn</a>	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1 <sup>er</sup> jour du 16 <sup>ème</sup> anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

**NOVEMBRE 2021**  
un samedi à partir de 14h00

à la salle des fêtes de Rots  
"SPECTACLE DES AINÉS DU CANTON"

# Planning des réservations de la M.T.L. par les associations de Thaon



## Janvier 2021

**Jeudi 07** : UNC / Galette des rois  
**Vendredi 15** : APE / Soirée  
**Samedi 23** : Fc Thaon Bretteville le Fresne / soirée Créole

## Février 2021

**Vendredi 19** : UNC / Assemblée générale  
**Dimanche 21** : salon des collectionneurs

## Mars 2021

**Jeudi 04** : CTL/ Assemblée générale  
**Dimanche 14** : APE/ Carnaval  
**Dimanche 21** : le Thaon des Loisirs / Loto  
**Dimanche 28** : Blue Cat Dance/ Révisions

## Avril 2021

**Jeudi 08** : CTL/ barbecue  
**Dimanche 11** : APE / Loto  
**Samedi 17** : Fc Thaon Bretteville le Fresne / soirée Printemps  
**Samedi 24** : UNC / Soirée Couscous

## Mai 2021

**Vendredi 28 et samedi 29** : le Thaon des Loisirs / Théâtre

## Juin 2021

**Vendredi 04** : le Thaon des Loisirs  
**Jeudi 17** : le Thaon des Loisirs / Répétitions  
**Samedi 19** : CTL et UNC / Foire aux greniers  
**Jeudi 24** : CTL / Repas  
**Vendredi 25 au dimanche 27** : Fc Thaon Bretteville le Fresne/ Fête du Village

## Septembre 2021

**Mercredi 01** : le Thaon des Loisirs / Inscriptions  
**Samedi 04** : Forum des Associations  
**Mercredi 08** : le Thaon des Loisirs / inscriptions  
**Jeudi 09** : CTL / Repas  
**Dimanche 26** : UNC / Loto

## Octobre 2021

**Jeudi 07** : CTL / Repas  
**Vendredi 15** : le Thaon des Loisirs / Assemblée générale  
**Samedi 16** : CCAS / repas des Anciens  
**Samedi 30** : Fc Thaon Bretteville le Fresne / Repas

## Novembre 2021

**Samedi 06** : WALDO / Soirée  
**Vendredi 26** : CTL / Beaujolais

## Décembre 2021

**Vendredi 04 et Samedi 05** : Téléthon  
**Vendredi 10** : le Thaon des Loisirs/ Soirée cabaret  
**Dimanche 12** : CCAS / Noël des Enfants  
**Vendredi 17** Tennis de Table / Tournoi

**ATTENTION, LA CRISE SANITAIRE NOUS CONTRAINDRA À ANNULER CERTAINES DE CES MANIFESTATIONS.**

# Nos chers petits



Remise des diplômes à la Médiathèque



Rentrée à l'école maternelle



Hommage à Samuel PATY



Lettre au Père Noël



Restauration des élèves de maternelle



Restauration des grands de la maternelles dans la salle des élémentaires (Covid oblige !)



En route vers le restaurant scolaire